

PRIX DE L'ABONNEMENT
EDITION QUOTIDIENNE
Un an \$3 00
Six mois 1 50
Quatre mois 1 00
L'abonnement est payé d'avance.

LA JUSTICE

TARIF DES ANNONCES
Première insertion... 50
Autres insertions... 0 0
Avis de naissance, mariage ou décès... 0 1

BELL & CIE, administrateurs.

BUREAUX: 111, Cote Lamontagne, Basse-Ville, Quebec.

Ernest Chouinard, Redacteur

FEUILLE N DE LA JUSTICE

Le raticide

PREMIERE PARTIE

En se levant de table, le roi et la reine de France, le duc et la duchesse de Bretagne, le prince comte de GuinGamp et les premiers officiers de leurs maisons s'étaient rendus dans le parloir particulier de la reine, tandis que le reste des nobles convives remplissait la longue galerie qui y était attenante.

On les voyait par groupes, causant et s'entretenant de leurs anciennes guerres; leurs gestes animés rappelaient de grands coups de lance et de brillants exploits.

Du parloir de la reine, on apercevait, par-dessous les courtines relevées, tout ce mouvement. Isabelle, assise près de la chaise de repos où Marie s'était recouchée, s'amusait de cette agitation: accoutumée à la froide tranquillité de ses compatriotes, elle ne revenait pas de cette vivacité française; elle se disait tout bas: Il y a peut-être ici moins de raison qu'à la cour de mon père, mais, certes il y a plus de grâce.

Elle demanda à la reine les noms de plusieurs chevaliers que l'on distinguait dans cette foule de hauts et puissants seigneurs: un d'eux surtout attirait constamment ses regards; c'était un vieillard dont les cheveux blancs retombaient avec majesté sur ses larges épaules que le temps n'avait pu courber; quelque chose de bon et de noble se voyait dans ses traits réguliers; les jeunes gens, en passant près de lui, s'inclinaient profondément, et lui marquaient une grande déférence et beaucoup de respect.

La reine répondit: C'est le plus probe des chevaliers, Jehan d'Aulon; c'est à lui que fut confiée la garde de la Pucelle.

—De la Pucelle! s'écria la duchesse de Bretagne. Ah! que je serais aise d'en parler avec lui! Plaise à vous, madame, de le faire venir auprès de moi; j'ai si grand désir d'entendre raconter les hauts faits de la femme qui nous honore le plus.

—Ah! je pensais bien, l'Écosse est trop juste et trop noble pour partager la haine des Anglais. Le pays qui donne des alliés à la France ne pouvait donner des ennemis à la France ne pouvait donner des ennemis à la Pucelle inspirée.

—Hélas! quelques Écossais cependant ont été vus parmi ses juges... ou plutôt parmi ses bourreaux.

—Oh! non, en ce pays, tout est bon et loyal; nous sommes si près de l'Anjou....

La reine sourit, et fit appeler le chevalier Jehan d'Aulon.

Le vieillard s'avança s'inclina respectueusement devant sa souveraine, et attendit ses ordres. Marie lui dit: Chevalier voici notre belle cousine Isabelle d'Écosse, duchesse de Bretagne, qui a vif désir de vous entendre parler de la Pucelle.

Vaucouleurs y arriva. Nous étions tombés si bas que nous ne pouvions plus espérer. Toute cette fleur de chevalerie qui entoure aujourd'hui le roi de France était alors avec lui, car, il faut le dire avec fierté, si chevaliers français accoururent vite et en grand nombre aux fêtes, aux bals, et aux festins, ils accoururent et plus nombreux et plus vite encore aux jours d'épreuves et de courage, à l'entour de leur roi malheureux.

Pour eux, il y a comme un noble attrait dans l'adversité, et on les a vus souvent abandonner leurs foyers pour aller se faire "courtisans du malheur et flâteurs de l'infortune."

Nous étions donc beaucoup autour de ce roi, que les Anglais, par dérision, avaient appelée le roi de Bourges. Aujourd'hui qu'en disent ils? Le lion ne recule pas toujours.....

Dans ces jours de découragement je me rappelle combien nos épées et nos lances semblaient pesantes; nous sentions que Dieu les avait émoussées dans nos mains, et que le salut de la France ne dépendait plus de nos bras, et devait vous venir d'en haut. A certains maux il n'y a que les remèdes du ciel: nous en étions là..... Jeanne alors parut.

Quand le bruit se répandit à Chinon, que la fille inspirée, que la prophétesse, que celle qui conversait avec les anges et les bienheureux, était aux environs de la ville, une grande foule se porta au-devant d'elle. Ce n'était pas seulement du menu peuple et des femmes; dans la multitude, on reconnaissait beaucoup de chevaliers et de gens de haut parage. Le besoin d'espérer était partout, et les grands et les petits, voyant que tout les secours humains ne les délivraient pas, en attendaient d'ailleurs.

Six ou sept personnes, parmi lesquelles étaient son frère et un prêtre, accompagnaient Jeanne d'Arc, depuis son départ de Vaucouleurs; elle cheminait à leur tête sur le modeste cheval qui lui avait donné Jacques Allain et Durant Laxart; son vêtement était pauvre et de peu d'apparence, et ceux qui venaient avec elle n'avaient ni renom, ni habileté militaire; ils n'avaient que foi dans l'envoyé du ciel.

Aussi, en voyant cette jeune fille et cette mince escorte, plusieurs d'entre nous, et je confesse que j'étais du nombre, s'orientaient amèrement en disant: Est-ce de là que salut doit nous venir? Parmi les officiers de la maison du roi, il y en avait beaucoup qui pensaient comme nous; car Jeanne ne fut pas menée tout de suite au château où était le roi: elle fut logée chez une bonne femme, auprès du château de Chinon.

Cependant tous ceux qui l'avaient approchée, tous ceux qui avaient conversé avec elle, nous en faisaient d'admirables récits et vantaient sa beauté, sa modestie et son courage. Je voulais juger par moi-même de cette merveilleuse fille, et je fendis la foule pour parvenir jusqu'à elle. Quand j'arrivai dans la petite chambre où elle devait loger, elle venait, pour se rafraîchir, d'ôter son casque: ses cheveux châtain, séparés sur son front, tombaient en boucles autour de son cou, et n'étaient pas plus longs alors que les portaient les jeunes chevaliers, écuyers et pages; son teint, d'une grande blancheur, était animé par la chaleur de la route; ses yeux étaient doux comme ceux d'une femme et fiers comme ceux d'un guerrier: elle avait en même temps de la modestie et de l'assurance, quelque chose de noble et de villageois. En se montrant, elle commençait sa mission, car elle s'emparait des cœurs.

Quand je fus tout près d'elle, je lui dis (non sans une grande émotion): Eh! jeune fille, vous voilà bien loin de vos moutons, au milieu de tant d'hommes d'armes!

"Ainsi l'a voulu messire qui m'envoie," répondit-elle.

J'ajoutai: N'avez-vous pas peur? Avec nous, vous n'aurez plus le repos et la paix des champs, vous ne rencontrerez que fatigues et dangers.

"C'est pour cela que je suis née," dit avec assurance la Pucelle en relevant la tête, "c'est pour cela que je suis née. J'aurais mieux aimé rester à filer ma quenouille avec ma pauvre mère; mais ce n'est pas moi qui viens, c'est celui qui me guide, c'est celui qui m'a dit: Va-t'en trouver gentil dauphin de France. Me voilà. Pourquoi ne me conduisent pas auprès de monseigneur le Dauphin."

—Dites le roi, répliquai-je. —"Quand il aura été sacré on l'église de Reims," dit la jeune fille. —Vous avez donc grand désir de voir le roi? Vous avez fait bien du chemin pour venir jusqu'à lui.

PROFITEZ DU BON MARCHÉ

Departement pour Messieurs "LIGNES JOB" Couvertes Blanches

Table listing clothing items and prices: 50 Pcs MELTON A ROBES POUR 10 cts, 50 " " " EXTRA " 17 " 250 PAIRES, 50 x 70 \$2.07 LA PAIRE, 50 x 72 2.37, 50 x 76 2.55, 50 x 78 2.75, 60 x 80 3.19, 60 x 80 3.19, 68 x 86 4.17, 64 x 84 4.57, 68 x 88 4.91, 70 x 90 6.07, 72 x 96 6.78

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

COTE & FAGUY

4, Rue Saint-Jean.



CHEMIN DE FER

Quebec et Lac St.-Jean

Le et après LUNDI, 6 JUIN 1887, les trains partiront de la station du Pacifique, Québec, et y arriveront comme suit, excepté les dimanches:

ALLANT AU NORE

6.35 a. m. Train Mixte tous les jours pour St. Raymond à 10.10 a. m., et continuant jusqu'à la Rivière-à-Pierre, à Mercredi et Vendredi arrivant à 11.50 a. m.

5.30 p. m. La maille quotidienne arrivant à St. Raymond à 7.15 et à la Rivière à Pierre à 8.15 p. m.

ALLANT AU SUD

6.00 a. m. La maille laisse la Rivière à Pierre tous les jours (St-Raymond 7.00 a. m. pour Québec, arrivant à 8.45 a. m.)

2.15 p. m. Train Mixte de St. Raymond tous les jours (et de la Rivière-à-Pierre, le Mercredi et Vendredi à 12.20 p. m.) arrivant à Québec à 6.10 p. m.

Le train de la maille fait rattachement à St. Amélie avec les omnibus allant au village Lorette, à Lorette, et à la station de Valcartier avec omnibus pour le village de Valcartier, à St-Gabriel avec le nouveau chemin pour l'établissement de la Rivière aux Pins, à la Rivière-à-Pierre, avec le chemin de colonisation pour Notre-Dame-des-anges, et avec les trains de construction tous les jours (les circonstances le permettant) pour le Lac Beuchette, revenant le soir suivant. Le fret pour les différents points des districts du Lac St-Jean et Saguenay sera enregistré à la Gare du Palais, jusqu'à 5 h. p. m. les Mardis et Jendis.

Pour informations au sujet des prix pour les passagers et des taxes pour le fret s'adresser à Alexandre Hardy, agent général pour les passagers et le fret, Québec.

Billets pour le chemin de fer à vendre par R. M. Stocking, en face de l'hôtel St. Louis et par tous les sous-agents.

Billets de retour de première classe, aux taux d'un simple billet, dans les samedis, valables jusqu'au mardi suivant.

J. G. SCOTT, Sect. et Gérant

Buanderie Canadienne

(Ancienne manufacture de chemises de M.M. Guinras & Frère)

58, Rue St-Eustache, 58

Le lavage se fera à la semaine. Satisfaction garantie.

Belanger & Grenier

AVIS

LIQUIDATION D'UN

Fonds de banqueroute

— EN —

MARCHANDISES SECHES

Vendu par ordre au magasin de

L. O. Villeneuve

183, Rue St-Joseph

VENTE SANS SÉSERVE

OUVERTURE

Les premières Malpeques

La première consignment d'huîtres Malpeque a été reçue hier soir en cette ville par M. H. Drome, et me partie a été vendue au kiosque Fontaine.

Le propriétaire du kiosque invite le public à aller ouvrir les premiers charbon; il en tiendra en abondance pour satisfaire les appétits les plus redoutables.

Québec, 20 septembre 1887

Camphre! Camphre!

Nous venons de recevoir à la

Pharmacie Centrale

un nouvel approvisionnement de CAMPHRE RAFFINE, qualité extra

— AUSSI —

Un assortiment choisi de

Graines de jardins,

de champs,

et de fleurs.

PRIX TRES MODERES

Nous avons besoin d'un JEUNE HOMME respectable, pour servir estime apprend dans notre pharmacie.

Jno. J. LaROCHE & Co.

No. 67, Rue St-Valier

ST-SAUVEUR

A VENDRE

Une magnifique terre de cent arpent en culture à quatre arpents de l'église Ste Julie et à un mille de la station—avec maison, grange et hangar en parfait ordre. La terre est bien préparée pour n'importe quelle culture de céréales.

Conditions très faciles.

S'adresser à

LOUIS ROBERGE, Marchand, Ste Julie, Somerset

Québec, 17 août 1887.

E. J. — 2 ma.

Tannage a la Façon

TANNERIE DUGAL

QUEBEC

Ceux qui ont des peaux à faire tanner sont priés de les faire parvenir à l'établissement du soussigné.

TANNAGE ET CORROYAGE de première qualité Prix modérés

JOSEPH DUGAL, TANNEUR, 530 et 332, rue St-Valier, St-Roch.

HUITRES! HUITRES!

AUX AMATEURS D'HUITRES

M. WILLIAM SAVARD, l'homme qui ne manque jamais d'huîtres, a l'honneur d'informer le public en général, qu'à partir de ce jour il aura toujours en moins ce qu'il y a de mieux en

Huîtres Malpeques

Restaurés au Malpeque, 133, rue Notre-Dame, et tous ceux qui désirent en acquieser n'ont qu'à aller le voir et juger de la manière dont les huîtres se servent chez M. SAVARD, soit

Sur L'ASSIETTE, Sur L'ÉCAILLE, En SOUPE, Etc.

Il en tiendra constamment une quantité en stock pour vendre au quart.

Allez en foule goûter les MALPEQUES de

Wm SAVARD.

15 Sept. 87m—JE

Amyot, Pelletier & Fontain

AVOCATS

No. 111, Cote de la Montagne

Basse-Ville, Q

G. AMYOT, J. P. PELLETIER, L. M. FONTAIN

T! T! T!

LE MAGASIN DE THE

LE SEUL DE CE GENRE A QUEBEC

Importation de THE de la nouvelle

recolte de 1887-88

LA MAISON J. B. ROUSSEAU a le plaisir d'annoncer à ses nombreuses pratiques et aux amateurs de bons THEs qu'elle vient de recevoir un assortiment complet de thé de la nouvelle récolte. Ces thé ayant été choisis par un spécialiste, avec beaucoup de soin, et importés directement des pays qui les produisent ne sont pas égaux en valeur.

N'achetez pas d'autres thé que des thé frais pour une provision d'hiver. Si votre épicer n'en a pas, allez au magasin de thé, la on ne vend que des thé frais.

— ATTENTION —

Ne buvez pas de vieux thé quand il vous est si facile d'en avoir de neuf chez un magasin de thé.

J. B. ROUSSEAU

240, RUE ST-JOSEPH—206, RUE ET FAUBOURG ST-JEAN

Succursale Cote des Marchands Levis

1er sept—4 mois

CHARBON! CHARBON!

SA SEULE MAISON CANADIENNE QUI VEND LE CHARBON A

SON PROPRE COMPTE PARCE QU'ELLE L'IMPORTE

ELLE-MEME DES MINES AMERICAINES

Cette MAISON a déjà reçu plusieurs larges de ce charbon, depuis le printemps et en reçoit toutes semaines. Tout le charbon importé par elle est du charbon français et a été exposé au les qualis depuis une ou deux années, ce qui fait une énorme différence pour la durée.

Tous les charbons vendus par elle viennent des mines parages et non par voiles ce qui fait que le charbon est beaucoup plus net.

Tout en recommandant le public en général pour l'encouragement qu'il nous a donné par le passé, nous espérons qu'il voudra bien nous continuer ce même encouragement à l'avenir.

LES PRIX SONT LES PLUS BAS

P. Gingras & Cie

70, Rue St-Pierre et 194 rue St-Paul.

LE PIANO

R. S. Williams & Son

Avis aux Fumeurs

LE SOUS-SIGNE INFORME ses nombreuses pratiques et le public en général qu'il continue comme par le passé à fabriquer son célèbre tabac canadien

LE "PATRIOTE"

et qu'il sollicite le patronage du public fumeur.

Essayez-le et vous serez convaincu qu'il est le meilleur tabac canadien qu'il y ait sur le marché. En vente en gros et en détail au No. 32, rue VALIER, ST-SAUVEUR.

Felix Lacroix.

15 sept 1 m—J. E.

J. & W. REID

Fabricants de Papier

9-100, RUE ST-PAUL

QUEBEC

MOULIN DE PAPIER A LORETTE.—Papier pour journaux, papier Manille pour envelopper, feutre à lambris, feutre à tapis, feutre à couverture et goudronné.

MOULIN AU PONT ROUGE.—Pulpe de bois, carton de bois.

MOULIN WOODEND A PORTNEUF.—Carton d'os beste pour emballer, pulpe de bois, carton pos-boite.

MOULIN A SAINTE ANNE.—Carton cuir pour les fabricants de chaussures, pulpe de bois, carton.

Marchands de Papier, Papetiers et Papier à Tapiser de toutes

SORTES

AUSSI:—Guenilles, Amarrées, Produits Chimiques et Matériel complet pour la manufacture de papier Vieux Métaux, Machines, Goudron et Résine.

Le plus haut prix payé pour tout ce qui concerne la fabrication du papier

24 a3 ms

Trouve UN TROUSSEAU DE CLEFS

à 60 cent. Trouvé près de la manufacture de laine. Le propriétaire pourra les réclamer en s'adressant à ce BUREAU et en payant le coût de l'annonce.

J. E.

si aout—3 m

SOMMAIRE DES ANNONCES

Vente pour clore—Orkney
Classe du soir—Ella Fraser
Profitez du bon marché—Océ & Faguy.

LA "JUSTICE"

QUEBEC, 22 OCTOBRE 1887.

Quand l'iniquité aura couvert toute la terre, si la justice a pu se cacher à l'ombre d'un brin d'herbe, c'est assez pour qu'elle grandisse et parfume les trois mondes.

EDGAR QUINTE.

Le nouveau Lieutenant-Gouverneur

L'Hon. Auguste Réal Angers, juge de la cour Supérieure, est nommé lieutenant-gouverneur de la Province de Québec.

Il succède à l'Hon. L. R. Masson et ce dernier avait eu pour ses prédécesseurs l'Hon. Sir R. F. Belleau, l'Hon. R. E. Caron, l'Hon. Luc Letellier et l'Hon. Théo. Robitaille.

La nomination de l'Hon. M. Angers ne nous prend pas par surprise car elle était annoncée et prévue depuis plusieurs jours.

Nous offrons au nouveau titulaire nos plus sincères félicitations et nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue à Spencer Wood.

Cette nomination est une des meilleures que le gouvernement pouvait faire et elle a toute notre approbation.

Qu'elle ait été placée sous un mauvais jour, comme le dit l'Electeur, par certains politiques sans vergogne, cela se peut.

Mais, en même temps, nous sommes bien loin d'être disposés à attacher de l'importance à ces vantardises des coins de rues.

Nous croyons que l'Hon. M. Angers sera un excellent gouverneur, parce que nous le tenons pour un honnête homme dans la plus large acception du mot.

Ceux qui seraient tentés de croire ou d'insinuer qu'il vient à Spencer Wood dans le but de créer des embarras au gouvernement Mercier, ou de jouer à l'égard du ministère actuel le rôle qu'aurait joué M. Letellier à l'égard au gouvernement DeBoucherville, connaissent peu, d'après nous, le nouveau titulaire.

Et ici plusieurs observations se présentent à l'esprit de celui qui suit les événements non pas en partisan aveugle mais avec ce regard tranquille et froid des hommes qui jugent les choses sans parti pris et à leur véritable point de vue.

La première et la plus importante peut se traduire par la question suivante : Comment se fait-il qu'il n'y ait que dans la Province de Québec où l'on soit disposé à craindre le choix de tel homme comme chef de l'exécutif ?

Dans la Province d'Ontario, M. Mowat règne depuis longtemps. Plusieurs lieutenants gouverneurs se sont succédés depuis qu'il est premier ministre et nous sommes encore à entendre parler d'un conflit entre lui et le titulaire vice-royal.

Il en est de même dans les autres Provinces.

N'y a-t-il donc qu'à Québec où nous soyons incapables de nous gouverner et de comprendre le fonctionnement du régime constitutionnel.

Les craintes des uns et les vantardises des autres sembleraient l'indiquer, mais il doit être permis d'espérer que nous n'en sommes pas encore rendus là.

Avouons que toutes les provinces n'ont pas eu un précédent comme celui de l'Hon. L. Letellier.

Avouons aussi que des hommes comme l'Hon. M. Robitaille étaient peu qualifiés pour occuper un poste aussi élevé.

Mais si M. Letellier a eu tort et si M. Robitaille n'a pas tout-à-fait non plus compris son rôle, n'essaierons nous pas aujourd'hui de nous mettre à la hauteur des autres provinces sous ce rapport ?

La chose doit être possible si nous ne sommes pas décidément une race inférieure et nous espérons qu'elle va se réaliser.

En second lieu, il peut être permis de se demander comment et de quelle manière le nouveau lieutenant-gouverneur pourrait créer des embarras même s'il en avait le désir. En effet, il n'est pas probable qu'un homme comme M. Angers essaiera de faire des choses qu'il a si énergiquement flétries et combattues en 1878.

Et si comme nous en sommes sûr, s'il n'a pas l'intention de se déjuger ainsi, qu'est-ce que M. Mercier a à craindre ?

Qu'il gouverne bien et honnêtement, qu'il ne demande la sanction du gouvernement que pour des choses correctes et il n'aura rien à craindre.

Nous sommes même certains que la nomination de M. Angers aura un bon effet chez ceux qui le mesurant sans doute à leur aune le supposent capable de se donner une revanche pour 1878.—elle préviendra des tentatives possibles d'opérations louches que des amis indiscrets pourraient peut-être essayer d'imposer à M. Mercier s'il le croyait assez fort pour ne pas être compromis.

Ainsi donc, à tous les points de vue, devons-nous accueillir avec faveur et avec respect ce nouveau représentant de l'autorité.

D'abord parce qu'il est honnête homme et qu'il l'a toujours été.

Ensuite parce que c'est une protection plutôt qu'un danger pour M. Mercier.

En troisième lieu, parce que M. Angers étant de ceux qui comprennent que le Roi règne et ne gouverne pas, saura rester dans son rôle et que la Province de Québec en bénéficiera d'autant en prouvant qu'elle est capable, malgré les erreurs du passé, de se gouverner à l'avenir suivant la véritable idée constitutionnelle.

L'Hon. M. Angers a accepté la position de lieutenant-gouverneur à la condition de ne pas résigner comme juge, de garder sa commission dans sa poche et de reprendre son poste à l'expiration de son terme d'office.

Nous croyons qu'un juge supplanté sera nommé dans l'intervalle et que le nouveau titulaire sera l'Hon. J. Blanchet.

Le tour du monde

Quand, en 1873, Jules Verne faisait paraître son célèbre roman : Le tour du monde en quatre-vingt jours, l'ouvrage fut accueilli avec un enthousiasme peu commun et la réputation de l'écrivain s'éleva bientôt à des hauteurs jusque là presque inconnues.

Le spirituel romancier n'aurait pu imaginer un genre nouveau, qui faisait littéralement furor. On s'amusait des aventures de Philias Fogg, et de son invraisemblable pari ; on trouvait superbement imaginée la poursuite de l'excentrique voyageur entreprise par le policier Fox ; on riait du fameux Passage-Partout, ce type impossible du valet mélange désempant de dévouement et de mauvaises qualités compromettantes, qui tantôt est d'une utilité de premier ordre, tantôt expose son maître à perdre son pari.

Tout cela était finement écrit, dans une langue des plus pures, mais si quel-qu'un se fût avisé de prendre la thèse du romancier au sérieux et de tenter son exécution, on en aurait ri de bon cœur, estimant que sa place serait bien plutôt dans une maison de santé, qu'au milieu d'une société d'hommes sains d'esprit.

Ce n'est pas, que le calcul sur lequel se basait l'auteur du Tour du monde, est quelque chose de particulièrement impossible, aucunement et en supputant le nombre de jours strictement nécessaires pour faire ce voyage ; qui tend journellement à sortir de plus en plus hors du domaine du chimérique ; on trouve la chose très-faisable.

Ainsi, Jules Verne met dans la bouche de Philias Fogg l'itinéraire de voyage suivant : de Londres à Suez par le chemin de fer du Mont-Cenis à Brindes et les paquebots maritimes 7 jours. De Suez à Bombay 13 jours. Par chemin de fer de Bombay à Calcutta 3 jours. De Calcutta à Hong-Kong par voie de mer 13 jours. De Hong-Kong à Yokohama encore en bateau à vapeur 6 jours de Yokohama à San Francisco toujours par paquebots 22 jours. Par chemin de fer de San Francisco à New-York, 7 jours et de New-York à Londres par paquebots et chemin de fer 9 jours.

Si nous additionnons les nombres de ces jours, nous trouvons qu'il n'y a rien d'extraordinaire dans le calcul du romancier et que sans contretemps, ce voyage pouvait fort bien se faire en 80 jours. Mais on s'était si peu rendu compte de la rapidité des communications, qu'à première vue, on traitait de fantaisie ce qui n'était qu'une combinaison ingénieuse des moyens de locomotion les mieux organisés.

Aujourd'hui, il nous vient d'Europe une nouvelle, qui annonce l'adoption d'un projet qui après complet achèvement relierait l'exploit de Philias Fogg dans les derniers dessous, le classerait parmi les puérilités, les choses banales de chaque jour.

Le Czar de Russie, dit la nouvelle, a sanctionné la construction d'un chemin de fer partant de St. Pétersbourg pour atteindre Vladivostok sur le Pacifique en traversant toute la Sibirie.

Comme complément de cette grande œuvre, on construirait un pont sur le détroit de Behring, une bagatelle de 40 milles seulement.

Nous ne verrons peut-être jamais l'exécution de ce projet, quoiqu'il soit imprudent d'en nier la possibilité, surtout quand on songe que les deux peuples les plus positifs, les plus entrepreneurs du monde : russe et américain, en ont conçu l'idée.

Cependant, ne serait-il pas étrange de voir les trains de chemin de fer partant de St. Pétersbourg arriver sur la frontière de notre Nord-Ouest canadien ?

Ne serait-il pas digne du progrès matériel du XIXe siècle ; car je n'entends pas admettre que moralement notre siècle soit en progrès ; de voir les jeunes gens se payer en guise d'amusement de vacances un voyage autour du monde et l'exécuter en moins temps, qu'il n'en fallait il y a un demi siècle pour aller de Paris à Jérusalem ?

Hé bien ! Avec la concurrence que se font aujourd'hui les paquebots et les chemins de fer, il n'y aurait rien qui dût nous surprendre, si le jeune collègue arrivait à économiser le coût d'un voyage autour du monde en guise de récréation de vacances, rien qu'en renonçant aux pipes et aux cigares qu'il fume en cachette en dépit de ses professeurs et au grand détriment de sa santé.

Mais abandonnons le terrain de la plaisanterie et considérons un projet de cette importance d'un peu plus haut, c'est-à-dire dans ses rapports avec la civilisation, l'exploitation des immenses territoires du Canada.

Le voyage de mer ; cette terrible traversée de l'océan qui fait peur à tant de gens, et les retient attachés à un sol natal qui refuse de les nourrir ; étant supprimée, l'émigration deviendrait plus active et le Canada se trouvant placé à l'une des extrémités de la grande ceinture d'acier serait tout naturellement choisi pour un grand nombre comme lieu d'établissement, d'autant plus que les immenses richesses de son sol, mieux connues, formeraient un puissant élément de persuasion.

D'autre part, le développement et la multiplication des voies de communications serviraient, à l'exploitation des trésors, aujourd'hui inutiles, que recèle notre vaste territoire et que nous n'apprécions encore que fort imparfaitement.

—Pionnier.

Les funérailles de la regrettée madame McDougall ont eu lieu hier à Trois-Rivières.

La sympathie générale dont elle jouissait personnellement à Trois-Rivières s'est traduite par un concours immense de citoyens. Le deuil douloureux créé par sa mort prématurée semblait partagé par toute la population de Trois-Rivières, qui a aussi voulu, dans cette triste occasion, rendre hommage à la mémoire de son regretté père, l'Hon. J. E. Turcotte, un bienfaiteur public dont le nom est resté attaché aux grandes entreprises de sa ville, qu'il a dotée du chemin de fer d'Arthabaska à Doucet's Landing dans un temps où il n'existait pas de débouchés, de vastes quais et de la première charte du chemin des Piles ; un homme dont le nom est vénéré dans toutes les maisons d'éducation trivariennes, dont il a été en quelque sorte le tuteur.

Les obsèques de Mme McDougall ont eu lieu en la cathédrale de Trois-Rivières, présidées par Mgr Lalliche au trône épiscopal, et M. le Chanoine Rheault comme célébrant.

Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. J. Malcolm McDougall, et son jeune fils Errol, âgé de six ans ; l'Hon. Arthur Turcotte et le Dr Gustave Turcotte, frères de la défunte ; MM. Henry Vallière de St Réal, Cloek, marchands de bois d'Ottawa, P. B. Dutoit et E. Pacaud, ses beaux-frères ; ses oncles MM. Thomas McDougall, caissier de la Banque de Québec à Montréal, John et Alex McDougall, Elzéar Bateau ; ses cousins MM. J. A. Poisson, avocat et registraire d'Arthabaska, Charles Phillips, Léonce Stein, O. Legendre de Trois-Rivières, Martin Honan, MM. McDougall, et M. Arthur Genest d'Ottawa.

Les porteurs du poêle étaient M. F. M. Ritchie, de Ste Anne de la Pêrarde, et d'anciens camarades de M. McDougall au barreau de Trois-Rivières, MM. A. Olivier, N. Duplessis, M. P. P., J. Harrois Wm. Polette et J. E. Métit.

Pendant le service funèbre, Mlle Florette Genest, fille de M. L. U. A. Genest, greffier de la Paix à Trois-Rivières, a chanté d'une manière admirable les Adieux de Schubert.

Parmi les personnes de Québec venues aux funérailles, on remarquait MM. Achille Carrier, A. Lemieux, Eugène Larue, Eugène Leclerc, etc.

Le cercueil était littéralement couvert de fleurs envoyées par les différents membres de la famille, entre autres par Mme Hon. E. T. Paquet, et une acre en fleurs naturelles, gracieux envoi des membres du barreau de Hull, MM. Rochon, Goyette, Major et Champagne. M. Rochon, le nouvel élu du comté d'Ottawa, a tenu à apporter lui-même à son malheureux confrère ces fleurs, dont le sens comportait un hommage d'autant plus délicat que M. McDougall est le chef conservateur dans le comté dont M. Rochon est le chef libéral.

Les restos de la regrettée Mme McDougall reposent dans le cimetière paroissial, dans l'enclos de la famille Turcotte, auprès de la dépouille mortelle de plusieurs membres de cette famille.

Encore une fois, nous renouvelons l'expression de nos condoléances à la famille éplorée.

RESUME DES DEPECHEES

M. GLADSTONE

Londres 21.—M. Gladstone a eu une très forte exécution de voix aujourd'hui.

DECES D'UN SENATEUR

Paris 21.—L'amiral Jean Bernard Jaureguiberry membre du sénat français, est mort.

ROUGEOLE

Copenhague, 21.—La princesse Louise de Galles est prise de la rougeole. La princesse Victoria est mieux.

LES OUVRIERS DE LONDRES

Londres 21.—Les ouvriers sans travail se sont de nouveau réunis aujourd'hui à Hyde Park mais n'ont pas fait de démonstration émeutière. Ils se sont dispersés tranquillement.

LES ITALIENS A MASSOUAH

Rome, 21.—Cinq mille soldats formant la première brigade de l'expédition de Massouah, partiront le 2 novembre prochain. Une autre brigade se composant de six mille hommes partira le 11.

LA REVOLTE EN AFGHANISTAN

Londres, 21.—D'après des avis reçus de Mero, Ayoub-Khan a pris la direction des insurgés en Afghanistan. Des fugitifs de Penjeb rapportent qu'Ayoub-Khan prépare une révolution à Hérat et à Aghlana-Turkestan.

AMBASSADEUR ANGLAIS A PARIS

Londres, 21.—Le Daily News dit qu'il y a raison de croire que lord Lytton doit se retirer de l'ambassade anglaise à Paris en faveur de lord Lytton. Ce journal proteste énergiquement contre la nomination de lord Lytton. Il dit que lorsqu'il était gouverneur général des Indes, ça été la période la plus désastreuse de l'histoire de ces colonies.

Le Daily News ajoute : " Si lord Lyons ne désire pas abandonner sa charge et s'il est sacrifié par quelque idée impossible de mise à la retraite, lord Salisbury mérite la plus forte censure qu'on puisse faire d'un premier ministre.

LA QUESTION IRLANDAISE

Lord Churchill défend la politique du gouvernement.

Londres, 21.—Lord Churchill dans un discours à Seanham aujourd'hui, a dit : " Une comparaison des administrations en Irlande de lord Aberdeen prouve que le gouvernement da fermier est marqué au coin de la sagesse, de l'opportunité et de la décence, trois qualités qu'il serait difficile de découvrir dans l'administration de lord Aberdeen. Lord Londonderry n'est pas livré à cette manie et à ces excentricités qui ont tant étonné le public sous lord Aberdeen.

Lord Churchill a aussi dit qu'il croyait que M. Gladstone et ses amis, si du moins on en juge par leurs paroles, supposent que l'Irlande est gouvernée par le peuple turc ou par un système semblable à celui de l'acquisition espagnole. Il a ajouté : " Le gouvernement est composé d'hommes aussi respectables et aussi honorables que M. Gladstone. La loi de l'Irlande est la même que celle de l'Angleterre. Il est nécessaire pour les

sociétés conservatrices de répandre des idées saines parmi le peuple, si ce dernier était véritablement enseveli, il favoriserait le maintien de l'union de l'empire."

Dublin, 21.—Le comité de la société des landlords s'est réuni à Mane aujourd'hui et a adopté le projet de l'archevêque Walsh d'en venir à une entrevue avec des délégués des fermiers.

Michael Davitt est arrivé en cette ville et il prendra part à l'agitation en faveur du Home Rule laquelle est annoncée pour avoir lieu dimanche prochain à Woodford, comté de Galway. Plusieurs députés anglais au parlement y porteront la parole.

MEURTRE

Council Grove, Kansas, 21.—Ce matin le docteur Hopkins, bien connu en cette ville, a été tué par H. S. Day, marchand d'immeubles et maire de cette ville.

LES ANARCHISTES

Chicago, 21.—Les détenus anarchistes ont reçu aujourd'hui la visite de 40 délégués venant de la convention des Chevaliers du Travail qui a eu lieu à Minneapolis. Ces délégués ont exprimé leurs condoléances aux anarchistes, avec l'espoir qu'ils obtiendraient un nouveau procès.

EN RETARD

San Francisco, 21.—Le navire Invincible est arrivé de New-York aujourd'hui après une traversée de 182 jours. On n'avait pas eu de tout de ses nouvelles durant ce long voyage et on était inquiet sur son sort. Ce navire a enduré du gros temps.

VIOLENTE TEMPETE

Princeton, 21.—Une violente tempête a sévi depuis minuit jusqu'à midi. Une douzaine de goélettes sont à l'ancre ici pour laisser passer la bourrasque. Le remorqueur Underwriter est arrivé dans ce port avec des barges venant de Loue Star, et le brigantin Annie S. Steerer, de Boston.

Il rapporte que la goélette Mary E. Woodhill est à la dérive ; ses voiles et son chargement de pont ont été emportés. Cette goélette était chargée de bois.

LE DAKOTA—SES PROGRES

Washington, 21.—L. K. Church, gouverneur du Dakota, dans son rapport annuel, dit : " Ce territoire a eu cette année une nouvelle ère de progrès en population et en développement. Durant l'année dernière 2,067,281 acres de terres publiques ont été colonisées et 1,538,692 acres ont été acquies. Il reste 23,811,445 acres de terres publiques non encore acceptées.

La population du territoire est évaluée à 568,477, soit une augmentation d'environ 68,000 âmes durant l'année. La valeur totale de la propriété cotisée est de \$157,084,365, soit une augmentation de 25 millions de piastres dans le cours de l'année.

Durant la saison de construction en 1886, 679 milles de chemin de fer ont été construits, ce qui donne un total de voies ferrées de 4,208 milles.

La saison de 1886 n'a pas été tout à fait favorable à l'agriculture. L'étendue totale cultivée en maïs, froment, lin en 1886, a été de 4,712,764 acres, soit une augmentation de près d'un tiers sur le nombre d'acres cultivés en 1885. En 1886 on a récolté :

Maïs..... 15,805,000 minots
Blé..... 30,704,000 "
Avoine..... 20,625,000 "
Lins..... 3,844,324 "

La valeur des animaux dans le territoire est de \$52,828,338, soit une augmentation de près de 5 millions par année pour les sept dernières années."

EXPLOSIONS ET PERTES DE VIE

Pittsburg, 21.—La chaudière d'un moulin à scié portatif a fait explosion aujourd'hui avec une force considérable. Deux frères du nom de John et William Kelly ont été tués. Le moulin a été mis en pièces.

Philadelphie, 21.—Une chaudière dont un entrepreneur se servait pour une expérience a fait explosion. Le chauffeur a été tué et deux autres hommes gravement blessés. Cette chaudière avait été reconnue déjà comme dangereuse.

COLLISION DE CHEMIN DE FER

Chattanooga, Tenn., 21.—Une collision a eu lieu sur la voie ferrée Nashville Chattanooga et Saint-Louis entre deux trains de fret ce matin. Elle a causé la mort de deux hommes et en a blessé trois autres.

UN INCENDIE

Arnprior, Ont., 21.—Vers 7 heures hier soir, le feu a éclaté dans une maison de deux logements sur la rue Daniel. Cet incendie causa une alarme considérable dans le village pendant quelque temps. Le vent était violent et les étincelles volaient à un arpent de distance. La population comprenant l'immense danger qui la menaçait, usa de beaucoup de vigilance afin d'éviter un autre de ces incendies qui ont détruit tout récemment des villages entiers.

AVARIE

Chatham, 21.—Le steamer Allegheny a touché sur un écueil à l'ouest de Chopard et a dû se jeter à la côte pour éviter de sombrer. La cargaison est dans un état dangereux. Les huit passagers qui sont à bord sont tous bien.

FIEVRE JAUNE

Jacksonville, 21.—Une dépêche spéciale de Tampa rapporte 13 nouveaux cas et 3 décès par la fièvre jaune aujourd'hui.

Le temps est froid et cependant la fièvre ne diminue pas. L'hôpital est maintenant prêt à recevoir les malades. On a prélevé à Jacksonville aujourd'hui aujourd'hui \$800 pour venir au secours des victimes à Tampa.

VARIETES

LE SOMMEIL

Tout le monde dort. Voilà une vérité qui ne laissera aucun doute dans l'esprit de personne ; et cependant, avant de clore les paupières, qui se rend un compte bien exact de ce besoin de dormir, de cette nécessité qui s'impose comme celle de boire ou de manger ?

Né de la fatigue des organes, le sommeil est le réparateur par excellence, et

la vie ne saurait exister à la privation de sommeil plus qu'à la privation des aliments. Le temps passé dans le sommeil représente à peu près le tiers de la vie d'un homme. C'est cet état de notre être que les anciens avaient si mal défini : l'Image de la mort.

Rien, en effet, ne ressemble moins à la mort que le sommeil ordinaire ; il y a comme différence, celle qui peut exister entre une rivière aux eaux courantes et un étang à la nappe immobile.

Donc, chaque jour, à une heure marquée par l'habitude, mais qui peut-être modifiée par une foule de causes accidentelles, occupations, distractions, etc., ce besoin de sommeil, sensation interne, vague, comme celle de la faim et de la soif, se manifeste chez l'homme bien portant.

Le vers de Boileau : Soupire, étend les bras, ferme l'œil et s'endort.

reproduit assez fidèlement les phénomènes qui président à ce besoin impérieux. Une sensation de poids sur les paupières supérieures, ce qui a fait souvent penser aux paupières de plomb, un spasme de muscles spéciaux conduisant au bûillement, une lourdeur de la tête et des membres, un obscurcissement progressif de l'intelligence, un engourdissement de la sensibilité générale et des sens spéciaux, une paresse croissante des muscles volontaires, sont les premiers symptômes de l'approche du sommeil.

Il est bien évident que l'homme, par un effort de sa volonté, peut réagir contre cette torpeur généralisée qui l'envahit, s'il secoue ses membres et rassemble ses facultés ; le besoin de dormir peut céder pour un temps plus ou moins long, mais tôt ou tard, il reparait plus impérieux.

Le supplice du sommeil, autrefois en vogue, était certainement un des plus cruels moyens de torture employés ; le patient était renfermé debout dans une sorte de cercueil planté de clous très longs qui s'enfonçaient dans ses chairs au moindre abandon du corps. La mort à courte échéance était le plus souvent le résultat ordinaire de ce genre de supplice.

Aux premières sensations dont nous venons de parler s'ajoutent les phénomènes suivants ; l'attention est distraite la pensée ralentie, les yeux se ferment, les sens se paralysent peu à peu, les muscles entrent en résolution et le corps abandonné aux lois de la pesanteur, cherche la position horizontale.

Alors se produit, dans l'organisme, une détente complète qui annonce le commencement du repos. La respiration se ralentit, devient régulière et profonde le cœur diminue l'énergie et la fréquence de ses battements ; la température générale du corps s'abaisse ; le sommeil est complet. Combien de temps durera-t-il ?

Si une excitation anormale ne vient pas l'interrompre, il durera jusqu'au moment où les organes, réparés dans leur substance et dans leur excitabilité, rentreront d'eux-mêmes dans l'état actif. La vieille école accordait 7 heures de sommeil aux hommes, et 8 heures aux enfants, aux femmes et aux vieillards. C'est à peu près la quantité de repos normal et nécessaire.

Quel peut donc être la cause organique du sommeil ? Les physiologistes sont peu d'accord sur ce point ; les uns ont prétendu que le sommeil était produit par des modifications de la circulation cérébrale, et les théories de la congestion et de l'anémie se sont partagées la faveur publique.

Voyons, maintenant, l'état des fonctions pendant le sommeil. Elle ne dort pas toutes au même degré. Les fonctions organiques, bien que ralenties, continuent à s'accomplir avec une grande régularité : la digestion des aliments, l'absorption intestinale, les sécrétions salivaires, biliaires, urinaires, la respiration et la circulation ne subissent pas un instant d'arrêt ; l'activité des échanges organiques est sensiblement modifiée, il est vrai, mais la production de chaleur animale reste à peu près constante.

Les autres mettent en cause un trouble de l'activité de la cellule nerveuse, un arrêt momentané de sa vie, une sorte d'asphyxie spéciale. On est généralement peu d'accord là-dessus.

Des recherches plus récentes sur la toxicité des urines donnent des explications plus satisfaisantes. Sans nous laisser entraîner par ces théories nouvelles, disons que le résultat de ces savantes recherches serait celui-ci : le poison de l'urine du jour serait narcotisant ; celui de l'urine de la nuit, convulsivant ; ce qui semble sembler révéler que l'organisme, tout en restaurant l'excitabilité cérébrale, prépare en lui-même le moyen de la remettre en jeu.

Les fonctions de relations subissent une interruption plus marquée ; les muscles volontaires sont inactifs mais non paralysés. La sensibilité générale est obtuse et ne réagit que difficilement, et les sens, bien qu'assoupis seulement, demeurent indifférents aux impressions extérieures.

Quant aux fonctions cérébrales proprement dites, elles sont très inégalement modifiées. La volonté, le jugement, le raisonnement font presque entièrement défaut ; en revanche la mémoire et l'imagination jouissent souvent d'une activité supérieure à l'état normal, ou dirait que le développement de ces deux dernières, facultés est proportionnel à la somnolence des autres. D'où une foule d'images confuses, dans le cerveau, se croissant, se heurtant, se poursuivant et se combinant de mille manières. C'est le rêve, dont nous parlerons une autre fois.

Qui risque rien n'a rien, dit un proverbe, et celui qui prend un billet de 25 cts à la loterie de l'Union St Joseph, à St Roch, a la chance de gagner un magnifique immeuble qui vaut \$1,000.00 ou une foule d'autres objets valant \$300.00, \$200.00, \$100.00, etc., etc.

Rappelez-vous que celui qui a gagné dernièrement le gros lot de 100,000 francs à la " Loterie Continentale ", était un pauvre gueux qui n'avait pris qu'un billet de 20 cts ; ce billet a fait sa fortune ! Ceci doit encourager tout le monde à prendre un ou plusieurs billets à la loterie de l'Union St Joseph. D'ailleurs qu'est-ce que risquer 25 cts. pour gagner peut-être \$1,000.00 ? Il faut admettre que le risque n'est pas fort.

Allons, pauvres gens, profitez de cette occasion d'acquies l'aisance en faisant un charité !

Il reste encore quelques billets à vendre chez M. le président J. E. Martineau, Jos. Yvon 255 rue St Joseph, F.

NET ESPACE EST RESERVE PAR

OCT. LEMIEUX & CIE.

Encan d'un fonds de Banque et de marchandises sèches pour le commerce

— PAR —

OCT LEMIEUX & CIE

IN RE LOUIS COLLIN & FRERE

Faillite

MARDI, le 25 Octobre

ET LES JOURS SUIVANTS

\$20,000

de draps, tweeds, moussou, drap Pilot, serges, étoffe à manchettes, velours, velours, étoffe à robe, flanelles, toiles, dentelles, broderies, sherings, coton jaune, mérinos, colouring, hardes faites, chausures, cas, laines, tapiserie, ustensiles de magasin, coffre de straité etc. etc.

Nous avons reçu instruction de HENRY A. DE DARD, curateur en cette affaire de vendre à l'encan Mardi le 25 octobre et les jours suivants au MAGASIN DES FAILLITES No 4-ES RUE ST-VALIER ST-SAUREUR tout le fonds de commerce ci-haut désigné appartenant à la succession

Le tout sera vendu en lot à la convenance du commerce et absolument sans réserve. Le stock sera visible lundi 24 de 1 à 6 heures p. m. Les conditions seront données avant la vente. La vente commencera à 10 heures a. m. précises. OCT. LEMIEUX & CIE Encanteurs

Eclatant hommage aux delegues

La plus brillante fete sociale qu'on ait encore vue a Quebec

1500 invites presents

C'est plus qu'un evénement social que la resplendissante fete a laquelle nous venons d'assister.

Inutile de tenter, a cette heure avancee de la nuit, la description des magnificences de la reception donnee au Palais Legislatif par le premier ministre et madame Mercier.

Il y avait la plus de 600 personnes de Quebec et de Lévis et une couple de cents de Montréal; on y était venu de partout: de Melbourne, de Dorchester, de la Beauce, de Rimouski, d'Iberville, de Portneuf, de Sherbrooke, de Bellechasse, de St Hyacinthe, de Montmagny, de Sorel, de Charlevoix, d'Arthabaska, de Kamouraska, de Trois-Rivières, de Champlain, de Richmond, de Drummond, de Lotbinière, de Méganic, de Joliette, de St Ours, de Yamachi, de Louiseville, de L'Islet, de Fraserville, de Lachute, de Métis, de Rigaud, de Farnham, de Montoureny, d'Ottawa, de Beauharnois, de Rouville, etc.

Autour des ministres étrangers en l'honneur desquels se donnait cette fête mémorable, on voyait tout un essaim de notabilités, les membres du cabinet Mercier, l'hon. M. Laurier, et une foule de ses collègues aux Communes: MM. Amyot, Choquette, Casgrain, Guay, Rinfret, Bédard, Turcot; l'hon. Sénateur Bolduc, l'hon. J. G. Ross, l'hon. juge Caron, l'hon. juge Plamondon; les consuls de France, d'Espagne, des Etats-Unis; les hon. J. Blanchet, Flynn, Dorion, Gilman, Hearn, Thomas McGreevy, Gingras, Rémioussi; plusieurs députés de l'Assemblée Législative: MM. Carlin, Dechêne, Caron, Dr Rinfret, F. X. Lemieux, Owen Murphy, Desjardins, Martin de Rimouski, Faucher de St Maurice; M. Beaugrand, ancien maire de Montréal, M. Harp, maire de Richmond, M. Manseau, maire de Nicolet; un brillant état-major d'officiers de tous les corps, etc. etc.

Enfin, comme on peut le voir à la liste suivante des invités présents, il y avait au moins quinze cents personnes.

Audette L. S. et Mlle, Aylwin T. C. et Mlle, Amyot Jos. et Mme, Amyot G. Lt.-Col., Audette R. et Mme, Québec; Archambault Horace et Mme, Montréal; Aylmer hon. et Mme, Welbourne; Archer Mlle et M. Charles, Archer M. et Mme, Québec; Audette N., St Anselme; A'Hearn Dr et Mme, Auger A. J., Québec; Anderson Rév. Dr Mrs et Miss, Spencer Cliff; Archambault, M. et Mlle H., Montréal; Allaire M. et Mme, Amyot J. B. et Mme, Alcyon Shérif et famille, Québec; Angers, M. P., St François (Bico); Auger Jacques, Québec; Aubin N., Consul Suisse, Montréal; Augers M. et Mme, Montréal; Austin Ew., Québec; Atkinson M. et Mme Henry, Echemin; Archer R., Austin Mlle, Québec;

Brain Mlle, Brain Philippe, Québec; Bishop M. et Mme, Ste Foy; Blanchet Chs., Belleau Dr et Mme, Québec; Blanchet M. et Mme, Lévis; Baillargeon J. et Mme, Brosnan Alfred et Mme, Belleau Mme A., Bédard H. A. et Mme, Québec; Beaupré M. et Mme, Montréal; Brunet M. et Mme, Bossé Henri et Mme, Bouchette M. et Mlle, Belleville Geo. Québec; Blanchet Hon. Jean, Québec; Billy L. A. Mme et Mlle, Rimouski; Bédard Frs M. P., Mont Johnson; Bilodeau L. P., St Raymond; Browne M. et Mme, Sherbrooke; Bolduc Hon. et Mme, St Victor de Tring; Brunelle M. et Mme, Brunet M. et Mlle, Baillargé M. Mme et Mlle, Québec; Bury Mr. et Mrs, Beaudin M. et Mme, Montréal; Baillarger W. D., Québec; Bédard J. E. et Mme, Beauport; Barrow W. M. et Mme, Boisseau H., Bagly Mr. N., Québec; Brackey Mr. et Mrs G., Chaudière Mills; Branchaud M., Mme et Mlle, Montréal; Bourget Capt. et Mme, Lauzon; Brackey W., Chaudière Mills; Bilodeau M. et Mme L., Québec; Barrow Mr. Mrs et Miss, Ste Foy Road; Bédard T. P., Québec;

Breakay M. Mme et Mlle, Chaudière Mills; Breaky lieutenant; Belleau Eusebe, Lévis; Bolduc Dr. Jos. E., Brousseau M. et Mme, Burstall Cap., Brunet M. et Mme J. C., Boucherville de M. et Mme, Bédard J. A., Québec; Boutin M. Mme et Mlle, St Raphaël; Burnett Alex. Québec; Bellay S. G.; Bernier M. et Mme Alph., Lévis; Barbeau M. E. J. Montréal; Beauregard H. A., St Hyacinthe; Bignouette J. E., Québec; Beaulieu M. et Mme, Montmagny; Bouryouin N. H., Québec; Bissonnette M. et Mme Adolphe, St Raymond; Bruneau M. et Mme, Bernard F. X., Beaudet M. et Mme, Québec; Brault J. A. Montréal; Baldwin M. et Mme, Boily J. E., Batterie "B" officier attachés à la Québec; Barré M., Montréal; Brunelle M. Mme et Mlle L. P., Barthe M. et Mme Ulric, Boisseau M. et Mme, Québec; Benson M. et Mme E. C., New Liverpool; Brochu Dr et Mme, Québec; Bergeron Mr., Montréal; Boisvert Edm., Trois-Rivières; Bélanger M. et Mme F. X., Ste Foy; Brunelle N. Mme et Mlle, Trois-Rivières; Baby Jos.; Berlinguet M. et Mme F. X., Québec; Brophy Dr M. H., Ste Foy; Bender P. H., Québec; Bolduc Alfred, Ste Foy; Baldwin M. et Mme, Québec; Bond Frank, Montréal; Butherford Capt., Bruneau Louis, Québec; Berg M. et Mlle;

Casgrain Th. Chase, Côté C. A. J. et Mme, Carrier M. et Mme, Carrier A. F. et Philippe, Casgrain P. B. et Mme, Chouinard Mme et Mlle, Colfer Lieutenant-colonel et Mme, Chouinard H. J. B., Caron juge et Mme, Québec; Choquet M. et Mme, Montmagny; Cardin L. P. P. et Mme, Sorel; Clément Dr. Baio St Paul; Clays M. et Mme, Montréal; Coote Dr, Québec; Cannon, M. et Mme, Arthabaska; Couillard F. X., Rimouski; Cannon M. Mme et Mlle Côté A. et famille, Collins M. Mme et Mlle, Carbray Félix et Mme, Québec; Chaloult M. et Mme, Kamouraska; Cricket Rév., Montréal; Coyle Mr et Mrs P. G., Montréal; Coffin M. et Mme, Trois-Rivières; Cleveland M. et Mme, Richmond; Casgrain P., Campbell R., Cousin Paul et Mme, Chaloner M. Mme et famille, Chambers M. et Mme, Couture M. et Mme J. A., Courchesne M. et Mme, Côté Jules, Québec; Caya J. T., Drummondville; Campbell M., Québec; Côté Adolphe, St Flavien; Casgrain F. P. B. et Mme, Québec; Choquette F. X. et Mme, Montréal; Chevrefils Dr., Somerset; Cormier M. N. C. Plessisville; Carrier Ant. et Mme, Lévis; Carrier M. L. Auguste, Lévis; Chabot Marcel et Mme; Caron Edouard ex. M. P. P., Québec; Chevigny J. B., Joliette; Cully Cap., Carrier M. et Mme J. E., Casgrain Madame, Catiel Dr et Mme, Chamberland M. et Mme T., Côté L. A. et Mme, Québec; Collet C. O. et Mlle, Lévis; Cloutier J. B., Québec; Charbonneau M. et Mme, St Jean; Chipman M. et Mme N. L., Montréal; Cross H., Maple Grove; Cloutier Ephrem, Côté Frs et Mlle, Québec; Cheveret C. C., Berthier.

Drolet Gaspard Mme et Mlle, Québec; Dionne hon. G. Mme et Mlle, Ste Anne Lapocatière; Delorme M., Québec; Dorion hon. J. A., St Ours; Desnoyers juge et Mme, Montréal; Desaulniers F. S. L., Yamaclieho; Desmarais O. et Mme, St Hyacinthe; Desjardins L. G., Dupré Edmond et Mme, Lévis; Deslauriers U. S., Québec; Desjardins Frédéric Dr, St Hyacinthe; Duggan Mr, Delagrave Henri, Drayner Mme, Defoy J. A. et Mme, Dechêne F. G. M., Dorval Ph. Drolet Eugène, DesLéry Gustave et Mme, DeLéry Mme Chaussegros, De lauey Dr Wm, Deschamp C.E., Deschambault F. et Mme, Dessane A. et Mme, Dubail consul de France, Delagrave Ch. et Mme, Dufresne L. N., Duval P. E. et Mme, De Martigny M. et Mme, Québec; Dugat F. O. et Mme, Joliette; Davi G. J. et Mme, Lévis; Dionne A., Québec; Demers M. et Mme L. J., Québec; Dugas M. et Mme juge, Montréal; Dorion M. et Mme, DeBlois P. A. et Mme et Mlle Lefebvre, Dessane L. M. et Mme, Deguise Mme et Mlle M. C., Dinning Mr et Miss, Québec; Demers A. E. et Mme, Lauzon; Duchesneau, M. et Mme, Dunbar Cap. et Mme Dunbar M. Mme et Mlle, Dugal Major et Mme, Québec; Desjardins lieutenant colonel et officiers du 170 bataillon, Lévis; Dion Dr Louis, Deliste Arthur, Dunn, lieutenant Ch. J., Duchatel M. et Mme, Québec; DeBlois Dr J. P. et Mme, Châteauneuf; Desaulniers A. L., Louiseville; Durocher Isidore B., Montréal; Dupuis Aug., Village des Aulnaies, Dupuis M. et Mme Alexis, Montréal; Dupuis Rév. J. F., Lévis; Duhamel M. et Mme, Montréal; Dunn Mme John, Douin M. Mme et Mlle, Desjardins Jos., Duggan E. J., Québec; Durocher Dr et Mme, Québec; DeBlois M. et Mme, Québec; Demers M. et Mme Ed., Lévis; Duquet M. Mme et Mlle, Québec; Drolet M. Pierre préfet du comté de Bellechasse, St Charles; Dionne M. L. B. Fraserville; DeVaars Ernest, Dénéclaud Mlle, DeSalaberry Mme et Mlle, Dorion E. M., Québec; Dionne Léonidas, Rimouski; Dorion M. et Mme, Plessisville; Dunn Tom, Déry J. P. et Mlle et Mme, Dion M. et Mme Arthur, Dorion Nap., Québec; Daigle Jos., Belœil; Delorme Emilio, Montréal; Deliste M. et Mme Ferdinand, Québec; Darling M., Dupuis M. J. O., Montréal; Dunbar M. et Mme, Québec.

Evanturel Lt.-Col. et Mme, Evanturel M. et Mme Edouard, Edge M. Henry, Edge W. E., Québec.

Flynn hon. J., Faucher M. et Mme, Fothergill, Rev. M., Québec; Fortier, Ls. et Mme, Lévis; Foley M. et Mme, Freeland Mr, Fry Mr et Mrs J., Frenette Major et Mme, Fréchet M. et Mme A., Forsyth Col. et Mme, Forest Col., Mme et Mlle, Farley capt., Fages Capt. O. A., Fages Capt. J. A., Fitzpatrick M. et Mme, Furniss M. et Mme, Ferguson John A., Frémont M. et Mme, Fortier M. Madame et famille, Québec; Frenette Ovide et Mme, Lotbinière; Fortier M. et Mme, Montréal; Fortin M. et Mme, St Anselme; Fortier Taschereau, Québec; Faucher M. et Mme et Mlle O., Montréal; Foote M. et Mlle, Québec; Fréchet; Tablé J. H., St Raymond; Fortin Dr et Mme L. U.,

Cap St Ignace; Ford M. et Mme, Québec; Fréchet Ovide, Québec; Fielding M. et Mrs, Halifax; Fry M. et Mme E. O., Faucher de St Maurice M. Arthur, Québec.

Grenier Gustave, Gendreau Mlle, Québec; Gélinais Mlle Alexina, St Hyacinthe; Guillemartin L. et Mme, Québec; Gowen M. Mme et Mlle, Ste Foy, Québec; Gilman hon. F. E., Montréal; Gingras l'hon. J. E. et Mme, Québec; Gernacy C. et Mme, Montréal; Gagnon Arthur, Québec; Gauvreau L. P. et Mme, Arthabaska; Genest P. M. A., Québec; Gendreau Alphonse, Gourdau G., Gagnon Ernest et Mlle, Gray M. Mme et Mlle, Québec; Godin M. et Mme, Joliette; Gauvreau F. E. et Mme, Québec; Guilbault M. Mme et Mlle, Joliette; Girouard M. et Mme, Québec; Goin L., Montréal; Gosselin M. et F. X., Québec; Grange M. F. J., Montréal; Girouard M. et famille, Drummondville; Giard M. et Mme Arth., Grondin Dr, Gauvreau Elz. et Mme, Genest Mlle Léda, Québec; Gauvreau Dr Ed. et Mme, Chemin Ste Foy; Gingras V. et Mlle N., Guay M. Mme et Mlle, Québec; Giasson Dr et Mme; Gallagher J., Gauvreau M. et Mme Alex., Guilbault M. et Mme Chs., Gilbert J. B., Québec; Genest J. E., Sherbrooke; Gagnon P., Québec; Gagné de Eloi, Eboulements; Gauvreau M. et Mme Alf., Gauthier Jos., Gingras Jos., Québec; Guay Lt. Col. et Mrs F., Wood, St Michaels; Gourdau M. et Mme, Québec; Gauvreau Chs. et Mme, Isle Verte; Gauvreau F. E. et Mme, Mlle Paradis, Québec; Godbout J. St François Beauce; Gauvin M. et Mme C. E., Gauvreau Mme J., F., Garrigue M. et Mme Paul, Gauvreau F. et Mme, Québec.

Hatt S. S. et Mme, Hearn hon. John et fils, Holloway F., Hamel Théo, et Mme, Hughes Frk, Québec; Hardy M., Toronto; Harp M. et Mme, maire de Richmond; Hudson M. Mme et Mlle, Hébert M. Mme et Mlle, Holt S. H., Québec; Heward lieutenant E. H. J., Lévis; Home M. W. A. et Mlle, Home Mme W., Hamel Henri M. et Mme, Humphrey M. et Mme, Québec; Honan M. Mme et Mlle, Trois-Rivières; Hamel M. et Mme Eugène, Hunt M. A. et Mlle, Halsall E. S., Québec; Hamelin M. A. S., Montréal; Hamel Mme et Mlle, Huot Edouard, Hetherington M. et Mme cap., Québec; Harkin Ed. J., Trois-Rivières; Henderson M. et Mlle, Henshaw M. et Mme F. U., Montréal; Hemming Mr, Hollowell capt. et Mme, Québec; Henry M. A. et Mlle, Montréal; Hébert Dr et Mme A. E., St Raymond; Hardy M. et Mme Elzear, Hamel M. et Mme F. E., Québec; Héto Dr, Trois-Rivières; Hébert Mlle, Hardy M. et Mme, Harvey Mlle, Québec; Hamel Octave, Lotbinière; Hall M. et Mme Benson, Radnor Forges; Higgins M. Mme et Mlle; Hall Dr et Mme, Québec; Hardy J. O., maire, Beauport; Hacker M. et Mme, Montréal.

King James, Québec Sud; King Thomas, King Charles, Lyster; King Dlle; Kitrouac M. et Mme, Kane M. et Mme, Québec.

Lareau Edmond, Lorauger juge et Mlle, Montréal; Legendre St Georges, Larocque, Dr G. et Mme, Legendre M. et Mme, Laurin, J. O., Québec; Lesage, St Claire; Lebel H., Kamouraska; Letellier C., Rivière Quelle; Labrecque Ant., St Raphaël; Loxe Rév., Montréal; Learmouth Wm., Lebel W., Ledroit, M. Mme et Mlle, Québec; Lacroix G. et Mme, Montréal; Laviole C. O., Lemoine L. T. et Mme, Québec; hon. Laurier M. et Mme, Arthabaska; Lindsay Crawford et Mme, Lefebvre, M. et Mme, Lesage Siméon, Québec; Lemire M. Mme et Mlle, Spencer Grange; Levasseur capitaine, Laroche F. et Mme, Labrecque M. A. et Mme, Leitch M. et Mme, Lloyd M. et Mlle, Leclerc G. et Mme, Larue Ch. Eug., Leclerc Eug., Québec; Legendre L. A., Beauce St Joseph; Lemieux M. et Mme N., Québec; Longley Attorney Genl. et Mrs Hon., Halifax; Larue M. et Mme E. Langlois C. F. M. et Mme, Lee T. Conrad, Québec; Lesage M. et Mme L. A., Montréal; Lavigne M. et Mme, Québec; Labolle Mlle, Lachapelle Dr, Montréal; Lemoine M. Mme et Mlle, Lemieux M. et Mme V., Québec; Lemieux G., Lemieux A., Rivière du Loup; Lebel Lt. Jos. A. W., Larue Dlle Josephine, Laurent M. et Mme Arthur, Laurent M. et Mme P. N., Lafrance M. Mme et Mlle, Lefavre M. et Mme Georges, Québec; Larivière M. et Mme, M. utréal; Lemay R. P. M. et Mme, Lafrance, H. J. A. L., LaRue M. et Mlle, Legaré Arthur, Québec; Leranger M., Montréal; Lecomte M., Nicolet; Lessard Lt. M. et Mme, Langlois, J. A. et Mme, Lemoine Jules, Québec; Luckenbott M. Mme J. B., Langevin M. Mme et Mlle, Trois-Rivières; Letellier de St Just J. B. E. et Mme, Québec; Lancotot Husnière, Montréal; Lafleur J. B., Lévis; Lemoine M. et Mme Gaspard, Lemieux Jos., Québec; Lambert Naz., St Joseph Beauce; Loprohon Dr, Montréal; Leduc Mme et Mlle, Québec; Lamontagne M. et Mme Dr, Lévis; Lynch J. H., Québec; Longpré M. et Mme, Montréal; Lemieux Dr C. E. et Mme, Lippens M. et Mme B., Lemoine Alphonse, Lemoine M. Mme et Mlle, Québec; Lavergne M. et Mme Ed., Montmagny; Letellier Mlle, Rivière Ouelle, Lafrance M. Mme et Mlle, Lemesurier John, Laidlaw C. S. R., Québec; Laurin Lt. V. et les officiers du 87ème bataillon, Lorette; Lully E. A., Montréal; Lemesurier H. J., Larue M. et Mme Alfred, Lampron Major, Québec; Lancot Dr J., St Henri; Laroche J. B., St Foy; LaRue Mme et Mlle, St Jean de l'Orléans; Lafontaine Eugène et

Mme M. P. P., Montréal; Lachapelle Dr Severin et Mme, St Henri; Lafrance M. et Mme, Lortie M. et Mme Edmond, Larue Dr L. et Mme, Land P., Lavo J. H., Lebel Lt. E., Lamontagne, M. et Mme Louis, Québec.

Martin O., St Octave (Rimouski); Murphy Owen et Mme, Québec; Martineau A., Beaumont; Morisset Dr A., Ste Hénédine; Murray M. et Mme D. nis, Québec; Marchand L. W., Montréal; Mowat hon. M. et Mme, Toronto; Myrand Ernest et Mme, Myrand Mme et Mlle, Moreau Ed. et Mlle, Québec; Montzambert, Mr et Mrs, Citadelle; Migneault, Montréal; Machin M. et Mme, Martineau, Murphy J. M. et Mme, Québec; Morin E., St Hyacinthe; Mounier M. O., Machin Mises, Québec; MacKay A. S., Montréal; Meikle R. G. et Mme, La Chute; Martel Rév., curé des Grondines; Mackodie M. et Mme, Miller M. et Mme W. J., Montzambert Mlle, Maguire M. et Mme, J. Arthur, Québec; Mechaud Arsène, St Jean Port Joli; Miller M. et Mme J. N., Mitchell M., Morgan capt. et Mme, Morin L. D., Martineau, chevalier J. E., Mackay Dr John, Malouin M. et Mme P., Malouin Albert, Malouin Mlle, Malouin M. et Mme J., Morisset Côme père et fils, Miller M. et Mlle, Martin M. et Mme Jos., Macquet M. G. A., Marcoux M. et Mme L. P., Montzambert capt. et Mme, Mailloux M. et Mme, Mauseau M. F., maire de Nicolet; Martin G. O., St Octave; Martin M. Mme et Mlle, Marois Mme et Mlle, Marticotte A. et Mme, McGreevy R. H. et Mme, McGreevy; McDonald J. J. et Mme; McEuchrane M. et Mme, Montréal; McMillan M. et Mme, Rigault; McGreevy M. et Mme hon. Ths, Québec; McGillivray M. et Mme, Antigonish; McCorkill M. et Mme J. C., Farnham; McLean M. et Mme, Morin Dr Ed. et Mme, Québec; Mansell capt., Lévis; Madore Dr G., Pointe-Chaire; Matte Dr G., Murphy M. Madame et Mlle, Québec; Martel J. B. et Mme, St Roman; Muller M. et Mme J. E., St Jean; McDonald M. Mme et Mlle A. R., Rivière du Loup; McCorkill M. et Mme J. G.; Farnham; McLeod M. et Mme D., Portneuf.

Normandin P. L. F. et Mme, Nelson M. et Mme, Morris M. C. et Mlle, Nault Mlle, Nadeau M. et Mme Jos., Québec.

Quimet Gustave et Mme, Quimet hon. G., Olivier Théophile et Mme, Olivier M., O'Regan R. H., Québec; Oliva James et Mlle d'Estimaucville, Montmagny; Ogden M. et Mme C., Trois-Rivières; Onera M. et Mme, O'Meara Mlle, Québec; O'Connor Mme, Riv. Ouelle; O'Farrell M. Mme et Mlle, Québec; O'Brien E. M. et Mme, Beauport; Odell M. et Mme; O'Connell John, Sillery.

Pelletier Mme Veuve, Pelletier L. P. et Mme, Québec; Plamondon juge et Mme, Arthabaska; Prud'homme, J. et Mme, Québec; Pécud M., St Joseph (Beauce); Poston M. et Mme, Lévis; Pelletier Dr P., Sherbrooke; Parisseau M. et Mme, Québec; Pécud Mlle, Arthabaska; Phillips Mr, Prémont M. et Mme, Pagenau M. et Mme C., Prégén M. et Mme, Poitras Et., Québec; Parent M. et Mme, Beauport; Panet M., St Raymond; Pope M. Mme et Mlle, Pinault Capt., Québec; Pérodeau M. et Mme, Montréal; Preston C. de P., Pelletier Casault, Peters Mlle, Québec; Perrault Dr, Longue-Pointe; Price M. et Mme, Montmorency; Parant Louis, Québec; Paradis Moïse, St Malachie; Pouliot M. Mme et Mlle, Fraserville; Pouliot Capt. et Mme, Ottawa; Peachy J. F. et Mlle, Québec; Provost Mlle Léonie, Sorel; Peters M. et Mme, Provost M. et Mme J. B., Québec; Pelletier Dr Elzear, Montréal; Pelletier H., Poston T. J. Lieut., Palmer Capt., Québec; Poulin M. et Mme, Ste Marie du Monroir; Page Dr J. D., Richmond Station; Price E. J. et Mlle, Québec; Poulin M. et Mme H. E., Mariville; Picard M. et Mme Arthur; Picard M. et Mme Ovide, Québec; Pollette Louis, Trois-Rivières; Pelletier M. et Mme James, Lévis; Piti C. Consul d'Allemagne, Québec; Paradis M. et Mme, St Jean; Provost G. et Mme Marie de Ste Geneviève; Picard Eloi et Mme, Pouliot J. Camille, Québec.

Quinn M. et Mme, Quinn Mr et Mrs, J. A., Montréal; Quirk Mr et Mrs, Québec.

Rinfret Dr R. F. et famille, Roy J. P., Québec; Ritchie F. N. et Mme, Ste Anne de la Péroue; Roy Lt.-Col., Québec; Roy Jos. Ed., Lévis; Ryland W. H., Montréal; Roy Jos., St Hyacinthe; Richardson J. H. et Mme, Rinfret Dr fils, et Mme, Rea David, Québec; Reynar Jos, Trois-Rivières; Roy Mme et Mlle, Rouillard M. et Mme, Rivard M. et Mme, Rivard A., Russell Dr et Mrs H., Rinfret N. O., Ross hon. J. G., Ross hon. D. A. et Mme, Rouillard hon. M. et sa famille, Rickaby M. et Mme, Québec; Ross hon. A. M., Toronto; Rhéaume J. P. M. Mme et Mlle, Robitaille Dr A. et Mme, Robitaille M. et Mme Amédée, Robitaille Dr et Mme, Premio Real (Son Excellence le comte de). Québec; Rinfret M. et Mme, Ste Croix; Rouleau F. E. et Mme, Rouleau M. le Notaire, Ste Claire; Robitaille Verchères, Québec; Robert Alexis, Rinfret Léonide, Montréal; Ralston M. et Mme, Recteur de Montréal (Is), Rintoul W. H., Montréal; Rochette M. Madame et Mlle, Québec; Ross M. Mme et Mlle, St Nicolas; Rhéaume A. A., Russell Mme et Mlle, Québec; Rackett O., et Mrs, New Liverpool; Rochette J., Québec; Routhier Lieutenant, Ste Foy; Ritchie M. et Mme Arthur, Trois-Rivières; Ricketts M. E. R., Québec.

Simard M. E. et Mme, St Romuald; Shehyn hon. M. Mme et Mlle, St Cyr D. N., Sheppard capt., Stuart Geo. Jr, Smith P. E. Mme et Mlle, Scott R. A. et Mme, Stein Léonide et Mme, Sloane Benj., Storey M., Sancer Mlle, Saptur Haydn, Steel Mlle, Scott C. A., et M. e,

Strafford M. et Mme, Shea Mlle, Smith B., Herbert et famille, Shaw Mme P. A., Sexton M., Spaulding M. et Mme, Scott A. E., St Laurent M. et Mme Alf., Sewall Dr. et Mme, Esplanade, Stevenson Mlle, Scott M. et Mme J. G., Sewell Mme Montague et sa famille, Sheridan M. F., Molyneux St John, Stevenson M., Walter, Québec; Simonon L. et Mme, Lévis; Salaberry (de) C., Montréal; Swail J., Côte des Neiges; St Denis M. Mme et Mlle, Sancer Mlle, Montréal; Seers L. A., Beauharnois; Stephens M. et Mme G. W., Montréal; Scott, J. B., Nicolet; Sharples M. et Mme J., Sillery; Shipman George, Lévis; Stevenson, échevin, Montréal; Sicoete Eugène, Sweetsburg; Sirois Dr et Mlle, Ste Hélène.

Turocot M. et Mme, St Julie; Taché Eugène et Mme, Talbot O. G. et Mme, Turocot Dr et Mme, Taschereau Mlle, Talbot Capt. A. et Mme, Tourangeau A. et famille, Trudelle Ch. et Mme, Taché Jules et Mme, Trudelle M. et Mme Ed., Trudelle M. et Mme J. A., Turnbull, Col. et Mme, Thomson M. J., Mmo et Mlle, Tims M. et Mme H. A., Turocotte Madoame Beauce, Trudelle Jos., Tourangeau M. et Mme J. G., Turocotte M. et Mme N., Turocot Dr et Mme, Turocotte M. A. J., Tarto M. et Mme, Turocotte M. et Mme Naz., Talbot M. et Mme, Torre Mme, Tremblay M. et Mme, Tremblay Notaire Arthur, Turocotte J. P., Taschereau Messieurs, Taschereau M. et Mme Ed., Tremblay J. A., Tremblay P. A., Québec; Trahan N. et Mme, Nicolet; Turocotte J. N., Drummondville; Tourville M. et Mme, Tremblay Ernest et Mme, Thibaudau Alf., Turocotte M. et Mme Alph., Montréal; Thibaudau M. Mme et Mlle, Lévis.

Vallerand M. Mme et Mlle, Québec; Vezina Zéphirin, St Joseph Beauce; Vallée Dr et Mme, Vallée L. A. et Mme, Von Island Rév. M., Vincent J. E., Vincent M. et Mme E., Vezina M. et Mme, Verret M. et Mme H., Vallerand M. et Mme A. E., Van Felson Mme et Mlle, Vincetele M. et Mme, Verge Dr et Mme W. A., Valois Mlle, Vermer P. E., Québec.

Welsh Robert et Mme, Wurtele Capt et Mrs, Québec; Wilson Mr et Mrs, Montréal; Watters Dr et Mme, Watta Mr et Mrs, Weir Dr., Webb Mr Mrs E. E., Wood Mme et Mlle, Québec; Weir M. et Mme W. A., Montréal; Weatherly M., Wurtele M. et Mme F. C., Québec; Walker M. et Mlle, New Liverpool; West James, Ste Foy; West John, Ste Foy; Wedderburn Capt. Lévis; Walker M. et Mme, New-Liverpool; Wilson M. et Mme W. J., Montréal.

La présentation de cette multitude au premier ministre et à Mme Mercier a duré au-delà d'une heure. A onze heures, la fête musicale et littéraire a commencé, d'après le programme suivant qui a été exécuté d'une manière admirable:

- PROGRAMME
1o Franzosische Lustspiel, ouverture... Keler Bela
SEPTUOR HAYDN
2o Ce que j'aime, mélodie... Fauro
MONS. P. LAURENT
3o Morceau déclamé par...
MONS. JOS. TURCOTTE
4o Polka de la Reine, solo de piano... Raff
MELLE MARIE ALMERAS
5o "Connais-tu le pays" de Mignon... Thomas
MELLE EUGENIE TESSIER
6o Morceau déclamé par...
MONS. T. NELSON
7o (a) O mon pays adoré, mélodie... Gangnan
(b) Sérénade Mexicaine, pizzicati... Lutann
SEPTUOR HAYDN
8o Nel' a fatal di Rimini de Lucrezia Borgia... Donizetti
MADAME ETHELKA DUNBAR
9o Morceau déclamé par...
MONS. P. LEMAY
10o Scherzo du 8o Sextuor... Fesca
MELLE ALMERAS ET LE SEPTUOR
11o "Un mot" duo chanté... Otton Nicolai
MELLE F. TESSIER ET M. LAURENT
12o Morceau déclamé par...
MONS. P. WALLARD
13o "Parla" valse chantée avec orchestre... Arditi
MELLE EUGENIE TESSIER
14o Ich bin durstig... Keler Bela
SEPTUOR HAYDN
DIEU SAUVE LA REINE.

Vers 11 heures 30, un fort contingent d'invités montréalais arrivés par le train du soir a demandé à être reçu auprès de M. et Mme Mercier, dans le salon de l'orateur de l'Assemblée Législative. C'était une délégation de membres des clubs de raquettes le Trappeur et le Canadien, dont l'hon. M. Mercier est officier honoraire, qui apportait de magnifiques bouquets à Mme Mercier. M. Beaugrand, le président honoraire, des Trappeurs, s'est fait l'interprète des délégués dans des termes exquis, et l'hon. M. Mercier a répondu avec bonheur. Les délégués étaient MM. Horace Boisseau, président de la Société des marchands détailliers; Granger, vice-président du Trappeur; MM. Cypron Robert, Rivard, Bourgoin, Boisseau, Cornélien, Hamel, Lacombe, Bureau, Bogue, Lemieux; Morin, président du club de raquettes de St Hyacinthe, Roy, Desmarais et Blanchet; Lalonde, vice-président du Canadien et MM. Papipeau, Dauray, Deslauriers, Wilson, Tremblay, Duquet, I. A. Beauvais, etc. La fête s'est prolongée jusqu'à 2 heures ce matin, et les invités se sont alors retirés enchantés de l'hospitalité de l'hon. M. Mercier et de Mme Mercier. Le succès de cette fête éclipse même les plus brillantes réceptions données par Lord Dufferin à Ottawa.

retirés enchantés de l'hospitalité de l'hon. M. Mercier et de Mme Mercier. Le succès de cette fête éclipse même les plus brillantes réceptions données par Lord Dufferin à Ottawa.

Meres defamilles, lisez ceci :

Messieurs, Je viens encore vous demander de m'envoyer quelques bouteilles de votre excellent émulsion d'huile de foie de morue. Elle a prouvé que ce remède est efficace dans tous les cas de maladies pulmonaires, et pour renforcer la constitution de nos petits enfants. Plusieurs d'entre eux venant au monde dans des conditions très faibles et dans un état de débilité générale, nous sommes arrivés à la conclusion que nous ne pouvons nous passer de l'émulsion Puttners dans notre maison. Nous n'avons aucun trouble à faire prendre le remède aux enfants, et le fait est que souvent ils le demandent eux-mêmes et crient parfois pour en avoir.

Madame L. E. Snow, Matrone de la Maison des Enfants d'Halifax. Halifax, N. E., 23 décembre 1886. Ce remède est en vente chez tous les droguistes et pharmaciens de la Puisseance. BROWN BROTHERS & Co, Propriétaires Halifax, N. E.

NOUVELLES Opéra français

On annonce pour la semaine prochaine à Montréal la troupe d'opéra-bouffe de Maurice Grau. Des québécois qui ont vu jouer cette troupe au Star, à New-York, nous disent qu'ils ont été tout simplement ravis. Pourquoi ne ferait-on pas des démarches pour engager M. Maurice Grau à se rendre à Québec?

Accident

Hier un tout jeune garçon a été victime d'un accident fatal aux moulins Hall, Sault Montmorency. L'enquête du coroner aura lieu ce matin.

Neige

Durant la journée d'hier, tandis qu'une pluie torrentielle transformait nos rues en torrents, la neige tombait en assez grande abondance sur les montagnes et sur les plateaux de Laval.

Bicycle

M. P. L. Marsan, bicycliste de Lévis, concourra, avec M. H. P. Wilson, pour le titre de Champion, au patinoir à Roulettes de Québec, samedi soir, le 29 courant.

Lasoiree d'hier a la Salle Jacques Cartier

Un nouveau succès à enregistrer pour la Troupe Française. La répétition des comédies annoncées hier a été accueillie par des applaudissements frénétiques. Malgré le mauvais temps il y avait encore une grande affluence de spectateurs, et nous répétons avec plaisir l'appréciation de l'auditoire qui, en sortant de la salle, redisait à l'unanimité: "M. Brazeau est un de ses comédiens dont nous avons rarement la bonne fortune de voir sur la scène à Québec. La Troupe Française n'a rien à envier aux comédiens qui viennent en cette ville précédés par les plus brillantes réclames." Cette après-midi et ce soir afin de répondre aux demandes répétées d'une foule de personnes désireuses d'entendre "La grâce de Dieu" ce grand drame, chef-d'œuvre du théâtre français, sera joué de nouveau. Comme ce sera la dernière fois, aux amateurs d'en profiter.



Vapeur Orleans

Table with columns for departure times and destinations for Vapeur Orleans.

Les dimanches les prix de passage seront les mêmes pour aller à St-Joseph qu'au bout de l'île. Les jours de ces "Orléans" partiront de l'île Québec à 8 heures du matin.

LE NOUVEAU Vapeur Lévis

Table with columns for departure times and destinations for Vapeur Lévis.

Attendant à St-Romuald et au canal de M. Bowan Sillery, au montant et descendant. Tous les samedis il y aura un voyage de St-Ro et de Sillery à Québec à 6.30 heures p. m.



LIGNE DE STE-ANNE

Le 25 après le 15 octobre le vapour "BROTHERS"

voysagers comme suit: QUATRE VOYAGES PAR SEMAINE. Il laissera Québec les dimanches et lundis à 9 h. m. Il retourne dans l'après-midi. Il laissera Québec les mardis et samedis suivant la marée. Les personnes qui désirent faire le voyage à Ste. Anne dans la journée feront bien de partir du dimanche et du lundi. ELZEAR FORTIER, CAPITAINE.

Ce qui suit a paru dans notre dernière édition d'hier

DEPECHE SPECIALE A "LA JUSTICE"

Ottawa, 21 octobre. — La nomination du juge Angers comme Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, sera gazettée demain.

Le Monde ne veut pas croire que M. Roberson de la Colombie, venant à la conférence de Québec, a rebroussé chemin à Ottawa, après y avoir été cajolé, adulé, fêté par Sir John et les bleds.

Le ministre des côtes du Pacifique avait-il tellement fait qu'il a sacrifié sa mission à un diner? Cela laisserait loin derrière lui le plat de lentilles d'Esau.

Or, cela laisse, en effet, loin derrière lui le plat de lentilles d'Esau.

La présentation des candidats dans le comté de West Bruce, pour remplir la vacance à la Chambre des Communes causée par la résignation de l'honorable M. Blake, a eu lieu avant hier, M. Rowand, libéral, a été élu par acclamation.

M. C. A. Dansereau, est, dit-on, nommé député-ministre de l'Agriculture, en remplacement du Dr J. C. Taché, qui est en congé depuis plusieurs années.

Les amis de Sir Charles Tupper, pour se venger de l'annulation de son élection, avaient porté contre son adversaire, M. Pipes, une plainte en déqualification.

L'honorable juge James vient de rejeter cette plainte en imposant au demandeur les frais de l'instance.

(De la Patrie)

Décidément, le Scott Act ne fait pas faire grands pas à la cause de la tempérance.

Ainsi, l'autre jour, à une session de la Cour Suprême, à Summerside, Ile du Prince-Edouard, il y avait un certain nombre de personnes à juger pour violation de l'acte de tempérance.

Mais, le procès n'a pas pu se faire et le procureur-général n'a pas pu procéder, car ce simple fait que les témoins de la Couronne étaient trop ivres pour déposer.

Voilà décidément un haut fait bien glorieux.

Quant aux apôtres du dit acte, ils n'ont guère plus de chance.

Ainsi, l'autre jour, ce bon M. Forster, l'insignifiant ministre des pêcheries, mais le dévoué zélé de la tempérance, qui n'a dû son portefeuille de la marine qu'à son goût aquatique prononcé, s'est avisé de mettre le nez à une conférence de tempérance tenue à Napanee.

La une des directrices, car c'était une conférence féminine, a appliqué au susdit Forster une dégelée conditionnée, pour lui faire comprendre que ce n'était pas suffisant d'arborer le ruban bleu pour soi, mais qu'il fallait encore éviter d'engager les électeurs à se piquer le nez pour provoquer un succès électoral.

ASSESES CRIMINELLES

(Suite de la séance d'hier après-midi)

Présidence de Son Honneur le juge Cross

MM. Vincolette et Arthur Turcotte, de même que Benjamin Trudel, comparaissent et le cautionnement de ce dernier est renouvelé, les deux premiers se portant caution.

On procède à l'instruction du procès de Téléphore Brochu, accusé du vol d'un coupon de tweed au préjudice de M. André Gagnon, marchand à Lévis.

Le prisonnier a M. Arthur Delille pour avocat et plaide non coupable.

Vu l'insuffisance de la preuve, la Couronne abandonne la poursuite et le jury rend un verdict de non coupable.

Le jury assésé dans le cas des nommés Demery et Robinson rend un verdict de culpabilité.

A trois heures la Cour s'ajourne jusqu'à ce matin à dix heures.

SEANCE DE VENDREDI MATIN

Octobre, 21 1887.

La séance s'ouvre à 10 heures.

La cause concernant Jos. Blouin, accusé de détournements de fonds a été fixée à demain. L'avocat de l'accusé est M. F. X. Lemieux.

La cause de Michel Vaillancourt, accusé d'avoir refusé de donner à sa femme la nourriture nécessaire, a été remise à demain.

M. Joseph Martin est l'avocat de l'accusé demande avant à la cour que les témoins dans cette cause soient assignés. L'accusé est en ce moment en prison.

La cour s'ajourne ensuite à demain à 10 hrs.

Nouvelles Generales

CÉLÉBRATION

Dimanche dernier était un beau jour de fête pour la paroisse de Ste Anne de la Pêrade. Sur la gracieuse invitation de M. le chanoine Bochet, Mgr des Trois-Rivières y était allé bénir une magnifique statue de la bonne Ste Anne.

Cette statue, nouveau don de la générosité provinciale des paroissiens, l'emporte, dit-on, sous le rapport de l'art, sur celle de Ste Anne de Beauport. Elle est placée dans le bas-chœur, du côté de l'évangile, près de la balustrade. Monseigneur, profitant de la circonstance, y fit à l'issue de la messe solennelle une allocution des plus octueuses sur la dévotion à la bonne Ste Anne, à la suite de laquelle eut lieu la bénédiction de la statue.

Dans l'après-midi, après une nouvelle allocution de Sa Grandeur sur l'importance d'une éducation chrétienne pour la jeunesse, Mgr accompagné de MM. les Chanoines Bochet et Comeau et de MM. Guertin, Fortin, LaFleche, Chabot, Gouin et Laquerre, procéda à la bénédiction de la nouvelle Maison des Frères

du Sacré Cœur. Sa Grandeur y fut l'objet d'une réception enthousiaste de la part des Chors Frères et de leurs élèves. Vers quatre heures, Mgr se rendit sur le domaine de M. J. Rousseau pour y bénir un moulin à farine et une manufacture d'allumettes. Après avoir entretenu quelques instants la foule sur le travail et l'économie, véritable secret de la richesse. Sa Grandeur fit en quelques mots l'éloge de l'intelligence, de l'esprit d'entreprise et de l'honnêteté de M. J. Rousseau, puis procéda à la bénédiction.

Somme toute, la journée a été belle et bien remplie et les citoyens de Ste Anne de la Pêrade en conserveront longtemps le souvenir.

MINE DE PALOURDES

On vient de découvrir un dépôt de palourdes (clams) à Ipswick, Mass., et il est si important qu'on arrête les étrangers qui tentent d'en ramasser. Ces palourdes, on n'en a jamais vu de semblables en quantité. Elles reposent si près les unes des autres dans la vase et sont tellement faciles à ramasser qu'une main inhabile peut en cueillir pour \$4 par jour. La valeur de la batture est estimée à \$50,000.

MINE D'OR

Le Yarmouth Times dit avoir vu de beaux échantillons de quartz d'or pris d'un filon de 13 pouces de largeur sur une propriété appartenant à Geo. A. Hawkesworth et autres, située à Whiteburn, comté de Queen, N. E. Le filon indique une mine très riche.

ACCIDENT A COCACNE

Un triste accident a eu lieu jeudi soir aux scieries de M. Bowen Smith, Rivière Cocagne. James Faulkner, jeune homme de 21 ans, employé des scieries, était descendu en bas pour enlever la moulée de scie et autres rebuts. Ne reparaissant plus, les employés commencèrent à faire des recherches. Il fut retrouvé à sept heures, mort, dans le ruisseau qui passe sous le moulin.

Il avait le crâne fendu. On pense qu'il se sera fait prendre dans la courtoie de la grande roue et qu'il aura été lancé sur un morceau de bois avec le résultat susdit. Le jeune Faulkner était fort estimé. Une enquête a été tenue par le coroner et le jury a rendu un verdict de mort accidentelle.

COLONISATIAN

M. H. Hurteau, ex-M. P., et agent fédéral pour l'immigration, voyage maintenant d'un bout du pays à l'autre pour découvrir les endroits les plus favorables à la colonisation. Lorsqu'il possèdera tous les renseignements nécessaires, il se mettra en communication avec les canadiens-français des Etats-Unis. Ses pouvoirs s'étendent aussi à l'immigration française. M. Hurteau a déjà visité le Manitoba, le Témiskamingue, le lac St. Jean et la Gatincau, il est en route, en ce moment pour l'extrémité-est de la province de Québec.

SÉRIE DE VOLS

Depuis la nuit où notre concitoyen M. Légère a été victime d'un vol audacieux, il en a été commis trois autres dans des localités différentes et avec autant de succès. Vendredi, dans la nuit, des malfaiteurs se sont introduits dans le magasin de M. Alex. Robb, à Dorchester, et ont ouvert son coffre-fort au moyen de la poudre. M. Robb a perdu \$400 en argent, une montre d'or et un autre en argent et autre bijouterie. La même nuit le magasin de R. A. Colpitts, à Middleton, a été forcé, le coffre-fort miné et soulagé de \$125.00. Lundi soir c'était le tour de Hillsboro de recevoir la visite des voleurs. Ils ont brisé le coffre-fort de M. J. M. Stoeves et celui de John Lewis & Co., enlevé environ \$500 en argent et emporté des billets promis-soires en la possession de Lewis pour environ \$3,000.

Il serait grand temps que ces oiseaux de nuit fussent découverts et arrêtés. Le Times dit que ces voleurs ont dû passer à travers la province pendant l'été et se rendre familiers avec les localités. Les soupçons reposent sur deux individus qui se faisaient passer pour des vendeurs de machines agricoles mais étaient réellement des joueurs de profession. Le gouvernement local devrait offrir une récompense pour l'arrestation des coupables.

L'un des suspects est un jeune homme de 30 ans, chevelure et moustache noires. Il a passé quelques temps à Moncton et on a remarqué qu'il est bon joueur de billard.

FAITS INTERESSANTS

Un des violons faits par Amati pour Louis XIV, vient d'être vendus à Budapest pour \$3,500.

Une femme-avocat, madame Bittenbender, est candidate pour un siège sur le banc de la cour suprême de Nebraska.

Isaac Jeans, quaker de Philadelphie, qui a fait une fortune de \$3,000,000 en important des fruits, a commencé sa carrière en vendant en détail des pommes et des oranges.

Il y a une dame Topsham, Me, dont la chevelure phénoménale a 7 pieds six pouces de longueur. On a offert à cette dame un mille piastre pour ce trésor, mais elle n'a pas voulu accepter.

Un scientifique français du nom de Le-Bec, dit que l'homme civilisé perd graduellement le sens de l'odorat, et que, par la désuétude de ses fonctions, le nez lui-même doit disparaître à la fin.

Un éléphant ordinaire donne 120 lbs d'ivoire valant £60. L'Angleterre en consomme 650 tonnes (dont Sheffield un tiers) et pour cela il est nécessaire de tuer annuellement 12,000 éléphants.

Un homme à jambes arquées se tenait debout devant un feu en se chauffant. Un jeune enfant le regarda attentivement pendant quelque temps, puis il dit: "Monsieur, vous vous tenez trop près du feu; vous tordez comme un ripo."

L'eau est si rare dans quelques parties du nord de l'Illinois, que les lapins et les rats sortent des bois pour venir s'abreuver aux auges dans les cours des fermes. Plusieurs de ces animaux sauvages, vu leurs fréquentes visites, semblent avoir perdu toute crainte des hommes.

Un maître d'école dans les districts intérieurs du Kentucky rapporte qu'un de ses élèves a été oté de son école parce qu'on lui enseignait que la terre était ronde. Son père pensait qu'il y avait danger que son enfant devint un infidèle par l'enseignement d'une telle niaiserie

BARBIER ALBERT

Lundi soir un barbier de Portland (St-Jean), nommé Pitts, a fait la barbe à un homme en 27 secondes puis couru une distance de 100 verges en 15 secondes. Il avait parié d'accomplir ces deux faits en moins d'une minute.

Nouvelles du Jour

A nos abonnés

Nos abonnés en dehors de la ville sont priés de consulter l'échéance de leur abonnement sur la petite bande d'adresse de notre journal et de vouloir régler au plus tôt s'ils sont retardataires. Autrement ils devront payer \$4 au lieu de \$3 par année.

L'ADMINISTRATION.

N. B. — L'échéance mentionnée sur l'adresse équivaut à un reçu de paiement.

Personnel

Lady Tupper s'est embarquée hier à Liverpool pour revenir au Canada. Ce fait semble confirmer la rumeur que Sir Charles resterait au Canada pour la session.

M. John Lewis, un des assistants redacteurs du Globe de Toronto, est à Québec depuis hier. Il restera ici jusqu'à la fin de la conférence interprovinciale.

La commission d'agriculture, sous la présidence de M. N. Bernatchez, M. P., a siégé hier dans sa salle de délibération au Palais Législatif.

M. J. G. Bossé, avocat, de cette ville, et Mme Bossé étaient au nombre des passagers partis, hier, pour l'Europe par le steamer Vancouver.

Proclamation

Le dernier numéro de la Gazette Officielle contient la nomination de l'hon. M. Mercier au Conseil de l'Instruction Publique, la proclamation fixant le 27 octobre courant pour la fête des arbres et la proclamation fixant le 17 novembre comme jour d'actions de grâce.

Une belle piece de construction

Le nom de M. Victor Lafrance, relieur, est devenu familier à Québec, depuis que des travaux attestant, au plus haut degré, son goût artistique et son esprit d'invention, ont consacré sa réputation. Travailleur infatigable, M. Lafrance ne peut se reposer, et c'est dans les loisirs de ses soirées qu'il a produit une pièce de construction d'une grande originalité, toute de son invention et qui lui coûte mille heures de travail.

C'est un aquarium surmonté d'une magnifique cage d'oiseaux. Jusqu'ici on croyait généralement qu'il était à peu près impossible de faire une aquarium avec monture en bois.

M. Lafrance s'est mis en frais de prouver le contraire, et il a parfaitement réussi.

Son aquarium est parfaitement étanche à l'eau. Il faut voir de ses yeux ce travail d'un genre nouveau et tout à fait original pour s'en faire une juste idée.

Tout le bois qui entra dans la construction de cet aquarium, dont le fond même est en verre, est en noyer noir solide fini au poli français, et c'est un plaisir de voir les poissons se pavanner dans ce grand réservoir où l'eau se renouvelle constamment au moyen d'un tube mis en communication avec l'aqueduc. Le haut est en demi cercle en forme de cintre sur lequel une magnifique cage est remplie d'oiseaux.

La forme cintrée du fond de la cage permet ainsi aux accumulations d'aller tomber aux deux extrémités dans deux petits tiroirs. L'aquarium a une capacité de 57 gallons, la hauteur est de 7 pieds, la longueur de 3 1/2 pieds et la largeur de 2 1/2 pieds.

Messe de Requiem

Jendredi matin, à 8 heures, a été chantée, dans la chapelle du Pensionnat de l'Université-Laval, une messe de Requiem pour le repos de l'âme de M. F. X. Richard, étudiant en médecine de deuxième année mort en juillet dernier, au Cap Saint-Ignace.

L'officiant a été Mgr Paquet, recteur de l'Université-Laval. Tous les élèves internes et externes de l'Université assistaient à cette messe qui'ils avaient eux-mêmes recommandée, et pendant laquelle ils ont fait les frais du chant et de la musique qui ont été d'un effet imposant.

Profession religieuse

Hier matin, dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, mademoiselle Marie Côté, fille de M. Edouard Côté, de Ste. Anne de Beauport, a prononcé ses derniers vœux et pris le voile noir. Elle a adopté le nom de Mère St. Edouard. La cérémonie a été présidée par Mgr Legaré.

Recolte

La récolte de blé dans Manitoba a donné en 1886 un surplus d'exportation de 3,000,000 de boisseaux.

L'estimation pour 1887 indique un surplus dans l'exportation de 6,000,000 à 7,000,000 de boisseaux.

Pour Ontario, la récolte du blé de 1887 est estimée à 10,465,945 boisseaux. En 1886, le rendement dans cette province s'est élevé à 31,165,874 boisseaux.

Une bonne leçon

Nous apprenons qu'un cultivateur de Ste. Michel, qui avait si brutalement maltraité sa belle-mère, lundi le 17 courant, a dit-on, réglé l'affaire en payant une somme de \$250.00.

C'est certainement une leçon qui lui apprendra à respecter le vieil âge. Sa belle-mère qui a été victime de la cruauté de son gendre est une femme âgée de 70 ans.

Commission

La commission a siégé de 10 1/2 à une heure cette après-midi. Il y a eu à une heure un magnifique lunch de servi à quelques amis entre autres à M. Beausoleil.

Conférence

La conférence, interprovinciale a repris ses séances cette après midi.

Reuis

La promenade qui devait avoir lieu aujourd'hui à bord du Vega a été contremandée à cause du mauvais temps.

Arrivage

Hier matin à 6 1/2 heures est arrivé le steamer Erl King, capt. Prisk, venant de Londres. Sa cargaison contenait une quantité de poudre qui a été déchargée au large, et immédiatement après le steamer a continué pour Montréal.

Cour du Recorder

Un jeune homme nommé Dussault, qui donne beaucoup de trouble à sa famille a été trouvé encore une fois ivre sur la rue hier. Il a comparu en cour ce matin, et son honneur le juge a fait de faire un exemple l'a condamné à quatre mois de prison.

Un nommé Sasseville, trouvé ivre hier sur la rue St.-Paul, a été condamné à 15 jours.

Vitaline L'heureux, pourivresse, a été ogee pour 15 jours.

William Perreault, un mendiant qui ne se gêne pas de s'enivrer avec le produit de ses quêtes a été trouvé en défaut pour la deuxième fois est envoyé en prison pour deux mois.

Une vieille ivrognesse nommée Annie Killan qui connaît bien la prison a été envoyée de nouveau pour quatre mois à l'hôtel McLaren.

Un nommé Joseph Guirard accusé de s'être enivré à été acquitté.

Déraillement

On nous informe qu'un convoi express de l'intercolonial, composé de 5 chars, a déraillé mercredi, près de Sackville.

Le Grand-Tronc

Rapport du revenu du trafic pour la semaine finissant le 15 octobre:

Table with 3 columns: Item, 1887, 1886. Passagers: \$130,640 vs \$123,128. Fret: 258,344 vs 250,659. Total: \$388,884 vs \$373,787.

Augmentation 1887 \$15,097

Chemin de Québec et du Lac Saint-Jean

Un train d'excursion partira de la gare du Palais, Québec, demain, samedi, à 7 h. a. m., pour le Lac St. Jean. Prix réduits. — Voir l'annonce.

Incendie a St. Martin

Madame Désormeault vient de voir détruire par un incendie toutes les bâtisses qu'elle possédait à la jonction St.-Martin; un hôtel, une maison, un hangar, une remise à voitures, une écurie et une grange contenant la récolte de l'année.

Une partie du ménage et de la lingerie ainsi que quelques voitures ont été sauvées. Les dommages s'élèvent à au-delà de sept mille piastres. Pas d'assurances. En juin dernier, madame Désormeault a eu une grange détruite par un autre incendie.

L'origine de ces deux feux semble mystérieuse. Malgré ses dévastations, madame Désormeault fait preuve de beaucoup de courage et d'énergie, car déjà maçons et charpentiers sont occupés à reconstruire ce que le feu vient de détruire.

Pour Chicago

Les journaux sont priés de mettre la population canadienne en garde contre les offres d'engagements que certaines personnes de Chicago font aux serviteurs et servantes du Canada.

A Peau

Ce matin, plusieurs gamins étaient à pêcher l'éperlan au quai Champlain lorsque l'un d'eux glissa sur le bord du quai et tomba à l'eau. Heureusement qu'une chaloupe se trouvait près de là et un homme qui était dedans a réussi à le sauver.

C'est le deuxième accident qui arrive depuis quelques jours. Les petits amateurs de cette pêche devraient bien faire attention quand ils sont sur les quais, car autrement nous aurons encore de semblables accidents à enregistrer.

Restitution forcée

Rolland J. G. Barnett, qui s'est enfui de Toronto, faisant \$50,000 dettes, vient d'être arrêté à Philadelphie, par M. Ed. Guérin, à la demande de M. Baxter, de Montréal, qui a contre lui une réclamation de \$3,500. Se voyant arrêté, Barnett a tout donné ce qu'il avait sur lui, des pierres précieuses pour une valeur de \$1500 et autant en argent. Il a été relâché.

Ce Barnett est le même qui fut quelque temps locataire du Crystal Palace Opera House, à Montréal, il y a quelques années, et menait une vie de grand seigneur.

Le système télégraphique

C'est le 25 juillet 1837 que fut transmis le premier télégramme en Angleterre.

La distance parcourue n'était que de deux milles.

Wheatstone qui expédia ce télégramme fut ravi de résultat. Il présentait dès lors la révolution que ne tarderont pas à opérer dans le monde entier ce mode rapide de communication.

Des compagnies s'organisèrent aussitôt pour utiliser la précieuse découverte.

L'année 1846 vit se former la première compagnie de télégraphe et quatre ans après l'on jetait le premier câble sous-marin entre Douvres et Calais.

Voyez le progrès! Il y a maintenant 115,000 milles de fils télégraphiques sous-marins et en vingt minutes un message peut faire le tour du monde.

Dans la Grande-Bretagne, les fils télégraphiques sont depuis 1870 la propriété du gouvernement qui se charge lui-même de faire fonctionner le système.

On considère que le public en retire plus d'avantages, qu'à l'époque où le système télégraphique était tout entier entre les mains des particuliers.

Les chiffres le prouvent. Cinquante et un millions de messages ont été transmis, l'an dernier sur les fils télégraphiques anglais.

En 1855, l'on expédiait 439 lettres contre un télégramme en Angleterre et aujourd'hui l'on n'envoie plus que quarante lettres contre un message par télégraphe, bien que dans cet intervalle la circulation des lettres soit montée de quatre-vingt millions à quatorze cent millions.

L'amiante du Canada et d'Italie

On lit dans l'Étendard: "Le Star dit que l'asbeste ou minéral ne se trouve qu'en Italie et au Canada, et que celle du Canada est supérieure à l'Italienne."

Afin d'éviter des déceptions à nos propriétaires de mine d'amiante, nous leur dirons que l'amiante d'Italie a des fibres qui atteignent une longueur de trois pieds, tandis qu'au Canada des fibres de six pouces sont un maximum."

Comment on empeche un duel

Deux Américains bien connus, M. Delany, de la Virginie, et M. Barbank, du Kentucky, se sont querellés hier soir à l'hôtel Chatham. Au cours de l'altercation, dont la vivacité n'avait rien de parlementaire, M. Burbank a frappé M. Delany au visage. L'offense a provoqué en duel M. Burbank et ce matin, adversaires et témoins se sont rendus au Bois de Boulogne. Il avait été convenu que quatre belles seraient échangées à vingt cinq pas. Pendant les préparatifs du duel, l'un des témoins M. William Nair, de St-Louis a déchargé tranquillement les pistolets et a jeté au loin les munitions.

Puis les seconds ont sauté soudain dans l'une des deux voitures et sont partis à toute vitesse laissant les adversaires en présence. Ceux-ci ayant alors découvert que les pistolets étaient déchargés ont décidé de rentrer à Paris pour se procurer d'autres balles et de la poudre. Mais, comme il ne restait qu'une seule voiture, ils ont été obligés de revenir ensemble.

Pendant le long trajet du retour, et la fraîcheur de la matinée aidant, les deux Américains se sont réconciliés et l'affaire a été réglée à l'amiable. A la sortie de l'église américaine de l'avenue de l'Alma les gens ne parlaient que de cette drôle d'aventure. Presque tout le monde louait le savoir-faire et le bon tour des témoins.

Donane

Le montant des droits perçus à la douane de Québec, le 20 octobre, est de \$3,650,33.

Maritimes

Vendredi 21 octobre

Le steamer Circassian, lieut. Barrett, est arrivé hier à 4.30 hrs. p. m. Il est parti ce matin pour Liverpool, à 9 hrs. C'est son dernier voyage pour cette saison.

Le steamer Peruvian, capt. Stephen, parti de Liverpool pour Baltimore, est arrivé à St-Jean Terre-neuve, à 10.30 hrs. p. m., mardi.

Le steamer Iberian, capt. Brown, est parti de Glasgow, pour Philadelphie, mercredi dernier.

Le steamer Norwegian, capt. Caruthers, est parti de Glasgow pour Boston mercredi soir.

Le steamer Pomeranian, capt. Dalziel, parti de Montréal pour Londres, est arrivé en destination mercredi. Pendant la traversée, deux bœufs et trois moutons sont morts. Sa cargaison se composait de 380 bêtes à cornes et de 552 moutons.

Le steamer Siberian, capt. Moore, est arrivé de Montréal à 1.40 p. m. hier et a continué pour Glasgow. Ce vaisseau a laissé notre port pour la dernière fois cette année.

Le steamer Toronto, capt. McAuley, parti de notre port le 8 de ce mois, est arrivé à Liverpool hier. Sa cargaison se composait de 329 bêtes à cornes, et 277 moutons, pendant la traversée 83 moutons sont morts.

Le steamer Erl King, venant de Londres est arrivé dans notre port ce matin.

Le steamer Greenland, capt. Delisle, est parti de Cow-Bay hier, en destination de notre port.

La barque H. B. Camu, est partie pour Montréal hier, à 4 h. p. m., à la remorque du Mersey.

Le brigantin Loyalist, en destination de Buenos Ayres, est arrivé hier de Montréal à la remorque du Rival, il a jeté l'ancre dans la rade.

Chemin de fer Québec et du Lac St Jean

Train d'excursion allant au Lac St Jean pour les colons

Pour l'avantage des cultivateurs qui désirent choisir des terres dans le district du Lac-St-Jean et autres, UN TRAIN SPECIAL partira de la GARE DU PALAIS, à QUÉBEC, à 7 A. M. SAMEDI LE 22 OCTOBRE pour la station DeQuen (6 mille de la Pointe-aux-Trembles, Lac St Jean) et arrivant à 4 h. p. m.

Pour revenir partira de DeQuen à midi lundi le 24 octobre, arrivant à Québec à 9 h. p. m.

Billets de retour, bons pour revenir jusqu'au 31 octobre, seront émis aux taux réduits suivants:

Table with 3 columns: Item, 1ère classe, 2e classe. Québec: \$4.00 vs \$3.00. Petite-Rivière et Bonrg-Louis (inclusivement): \$3.50 vs \$2.50. St Raymond et des stations au nord: \$3.00 vs \$2.00.

Pour informations au sujet des terres à vendre, des conditions etc. S'adresser à M. Elie Saint-Hilaire, M. P., pour le comté de Chicoutimi, qui accompagnera le train d'excursion.